



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 20 FEVRIER 2024 // N°753 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MOHAMED LAAGAB,  
MINISTRE  
DE LA COMMUNICATION :  
« LA SOUVERAINETÉ  
NUMÉRIQUE EN  
TÊTE DE L'AGENDA  
DE L'ÉTAT »

Lire en page 16



DES QUESTIONS  
D'INTÉRÊT COMMUN  
SERONT DISCUTÉES  
**SAÏD CHANEGRIHA**  
EN VISITE OFFICIELLE  
EN RÉPUBLIQUE  
DU RWANDA

Lire en page 16



ILS VIENNENT  
DE PLUSIEURS PAYS  
DU CONTINENT  
**UNE SESSION  
DE FORMATION  
AU PROFIT  
DE JOURNALISTES  
AFRICAINS**

Lire en page 5



LES AUDIENCES ONT COMMENCÉ HIER  
À LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE À LA HAYE

## 52 PAYS, DONT L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE DU SUD, TÉMOIGNENT SUR L'OCCUPATION SIONISTE

Lire en page 3



**MARCHÉ MONDIAL DU GAZ**  
**GROS PLAN  
SUR LES  
CONTRATS  
À LONG TERME**

Lire en page 4



CONFIDENTIEL

## Voitures électriques : la Chine aurait "dix ans d'avance" sur les Etats-Unis !



D'après les experts de Global Data, la Chine dominera le marché des voitures électriques en 2030 et possède même « dix ans d'avance » sur les Etats-Unis en la matière. En 2022, tous les constructeurs automobiles majeurs proposent des voitures électriques. Même aux Etats-Unis, où les marques et les consommateurs sont nettement moins portés sur cette technologie, il existe désormais des modèles électriques dans toutes les gammes.

En Europe, l'électrification devient carrément obligatoire avec la mise en place de l'interdiction totale des ventes de voitures thermiques dès 2035. Mais d'après les experts de GlobalData, il va falloir beaucoup de temps pour rattraper la Chine sur les voitures électriques.

Grâce à de gigantesques investissements décidés bien plus tôt qu'en Occident en la matière, l'Empire du Milieu posséderait une avance déterminante qui va même se confirmer d'ici la fin de la décennie. La Chine couvrirait pas moins de 60% des ventes totales de voitures électriques dans le monde en 2030. Elle contrôlerait actuellement 70% de la production mondiale de batteries de voitures électriques en comptant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Alors que la Chine possède actuellement six des plus gros fabricants de batteries automobiles dans le monde et compte pour 56% du marché global de batteries, elle bénéficierait d'une avance de dix ans par rapport aux Etats-Unis d'après l'analyste Amalia Maiden.

## Ministère de l'Environnement : installation de la nouvelle secrétaire générale

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahlab, a procédé, hier, à l'installation de la nouvelle secrétaire générale du ministère, Samira Hamidi. La cérémonie s'est déroulée en présence

du directeur de cabinet du ministère, du directeur général de l'Environnement et du Développement durable, des cadres de l'administration centrale et des directeurs généraux des organismes sous tutelle.

## MALGRÉ L'INTERDICTION QUI LUI A ÉTÉ OPPOSÉE EN FRANCE La Communauté algérienne à l'étranger très attachée à la mère patrie

La célébration de la Journée du Chahid, le 18 février de chaque année, se veut une occasion pour évoquer les étapes importantes de la Guerre de libération nationale et les sacrifices de nos martyrs. L'objectif de cette commémoration est de préserver et renforcer les fondements de l'unité nationale. C'est cette date qui a été choisie par nos compatriotes résidant en France et dans d'autres pays pour célébrer cette Journée emblématique.

Encore une fois, la Communauté algérienne établie en France, et dans un élan patriotique exceptionnel, a répondu présent, et confirmant ainsi son fort attachement à la mère patrie.

Hélas, ce rendez-vous n'aura pas lieu, il fallait s'en douter. Un rassemblement inédit des Algériens à Paris, le jour de la commémoration de la Journée nationale du Chahid pour exprimer haut et fort leur attachement à



l'Histoire de leur pays, ne peut qu'être interdit par les autorités françaises, dont la position sur la question mémorielle n'a pas évolué d'un iota, faisant encore dans la confusion entre l'agressé et l'agresseur, le colonisateur et le colonisé.

Malgré cet interdit, la satisfaction est immense, le sentiment du devoir accompli est fort.

Intellectuels, artistes,

sportifs, hommes de médias, influenceurs et citoyens, vous êtes notre fierté. Vous avez été à la hauteur de l'événement. Aux côtés de très nombreuses personnes, qui se sont donné rendez-vous ce dimanche, vous avez démenti tous les pronostics, prouvant une énième fois votre attachement à la mère patrie et que l'Algérie reste une et indivisible.

## Poutine affirme que l'Ukraine est une «question de vie ou de mort» pour la Russie

Le président russe estime que l'Occident cherche à "améliorer (sa) position tactique" en Ukraine tandis que la Russie y joue son "destin".

Le président russe Vladimir Poutine a assuré que "ce qui se passe" en Ukraine est une "question de vie ou de mort" pour la Russie, alors qu'il ne s'agit pour l'Occident que "d'améliorer (sa) position tactique", dans une interview diffusée dimanche 18 février.

Vladimir Poutine a estimé qu'il était "important" pour les Russes comme les étrangers "de comprendre notre état d'esprit, de comprendre à quel point ce qui se passe autour de l'Ukraine est sensible et important pour notre pays".

"Pour (l'Occident), il s'agit d'une amélioration de leur position tactique. Mais pour nous, c'est notre destin, c'est une question de vie ou de mort", a-t-il dit, selon un extrait d'entretien publié sur les réseaux sociaux du journaliste l'ayant interviewé, Pavel Zaroubine.

Cet entretien, le premier accordé par Vladimir Poutine à un média occidental depuis le début de l'offensive russe en Ukraine en février 2022, avait été très scruté. Il a été regardé plus de 200 millions de fois sur X (ex-Twitter).

Dans ce message de plus de deux heures à l'adresse des Américains et Européens, Vladimir Poutine avait notamment assuré qu'une défaite de la Russie en Ukraine était "impossible" tout en se disant prêt à un "dialogue" avec les Occidentaux.

GROSSES QUERELLES EN INTERNE AU SEIN DU MOSSAD

## Comprendre la théorie du cygne noir

L'attaque du Hamas sur le sud d'Israël le 7 octobre restera dans les mémoires israéliennes comme une des plus grandes humiliations jamais subies par le Mossad et le Shin Beth. Il est inutile de revenir sur les faits ni encore sur les détails : entre 1.500 et 2.000 morts côté israélien, entre 100 et 200 otages, un traumatisme sans précédent, qui se soldera probablement par la révision de toute la politique sioniste après la fin de Netanyahu.

Dans la nuit du 7 octobre, le Hamas tire entre 3.000 et 7.000 roquettes sur le sud d'Israël, Ashkelon, Rehovot et Tel Aviv. L'objectif est de « surcharger » le dôme de fer (« Iron Dome ») par une attaque massive, en réalité une tactique de diversion. Vingt drones télécommandés détruisent les tours d'observation et aussitôt après, la « barrière » high tech qui sépare la bande de Gaza du sud

du pays est enfoncée à coups de bulldozer en plusieurs endroits. Quelque 1.500 militants du Hamas pénètrent en territoire israélien sur des véhicules mobiles, des planeurs, et une page de l'histoire de la résistance palestinienne est inscrite. Le succès du Hamas est dû avant tout à un raté colossal du renseignement. Selon des sources, le Mossad et le Shin Bet avaient bien identifié certains signes : entraînements en six endroits différents à Gaza, réunions à Beyrouth... De plus, les services secrets « alliés » avaient prévenu leurs homologues israéliens quelques jours avant l'attaque. Et pourtant, ces menaces ne furent pas prises suffisamment au sérieux. Ce qui signifie qu'il y a eu mauvaise lecture, et de ce fait, échec total dans la prévention. Ceci nous amène à dire, comme le disent aujourd'hui nombre de grands

stratèges du renseignement, que le Mossad jouissait d'une réputation surfaite et que là, il revient à sa véritable dimension : un service de renseignement comme les autres. En terme tactique, le problème ne fut pas la collecte mais l'analyse. C'était un scénario impossible car le Hamas ne pouvait pas réussir; il ne disposait ni de la stratégie, ni de l'entraînement, ni de l'armement nécessaire. C'est ce que l'on appelle le phénomène du « Black Swan » ou théorie du cygne noir : si l'information recueillie ne correspond pas à l'idée préconçue de ce qui semble possible ou pas, un scénario improbable sera rejeté car, n'ayant jamais été observé, il ne peut exister (c'est ce qu'on appelle un biais cognitif). Le 11 septembre 2001 et le 7 octobre 2023 resteront dans l'histoire comme les meilleurs exemples du « Black Swan ».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité» Agence ANEP 01,  
Avenue Pasteur Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email:agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

LES AUDIENCES ONT COMMENCÉ HIER À LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE À LA HAYE

# 52 pays dont l'Algérie et l'Afrique du Sud témoignent sur l'occupation sioniste

La juridiction, qui siège à La Haye, tient cette semaine des audiences sur les conséquences juridiques de l'occupation par Israël de territoires palestiniens depuis 1967, avec un nombre inédit de 52 pays dont l'Algérie et l'Afrique du Sud appelés à témoigner.

Les audiences de la Cour internationale de Justice ont débuté hier dans la ville néerlandaise de La Haye concernant les conséquences juridiques des pratiques sionistes dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Les audiences ont lieu à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies pour fournir des avis consultatifs sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques sionistes dans les territoires palestiniens occupés. Au début de la session hier, la présidence de la Cour a expliqué que plus de 50 pays présenteraient des plaidoiries concernant les pratiques sionistes dans les territoires palestiniens occupés au cours des sessions, qui se poursuivront jusqu'au 26 février. Parmi ces pays figurent la Turquie, l'Arabie saoudite, l'Algérie, l'Égypte, les Émirats et la Jordanie, ainsi que les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la Russie et la Chine. Dans son discours devant le tribunal, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, a déclaré hier qu'« Israël n'a laissé aux Palestiniens que trois options : soit le déplacement, soit l'arrestation, soit la mort. » Il a ajouté : « Les options sont le nettoyage ethnique, l'apartheid et l'extermination ». Al-Maliki a souligné que « le moment est venu de mettre fin aux doubles standards et d'appliquer les lois internationales à tous les pays sans exception ». Le ministre des Affaires étrangères a appelé la Cour internationale de Justice à déclarer l'occupation sioniste « illégale », soulignant la nécessité d'y mettre fin « immédiatement, complètement et sans conditions ».

Le ministre palestinien dira que la Pales-



tine reste « le plus grand test de la crédibilité du système international fondé sur des lois, et que l'humanité ne peut pas se permettre d'échouer » comme il a ajouté que « depuis plus d'un siècle, le droit du peuple palestinien à l'autodétermination a été nié. » Al-Maliki a souligné que « le droit à l'autodétermination ne se prescrit pas et n'est pas sujet à négociation ». Le ministre des Affaires étrangères palestinien a souligné que « le génocide auquel notre peuple est exposé est le résultat de décennies d'impunité de l'Etat occupant », appelant à « la fin des pratiques d'occupa-

tion et la victoire du droit international ». Il a noté dans ce sens « la nécessité de soutenir le chemin vers la paix qui permettra d'obtenir la justice pour le peuple palestinien ». Dans un avis consultatif similaire, la Cour internationale de Justice a statué en 2004 que la construction du mur de séparation en Cisjordanie occupée était illégale et a exigé qu'Israël le retire de tous les territoires palestiniens, y compris Jérusalem-Est et ses banlieues, avec une compensation pour les personnes concernées. Mais Tel Aviv n'a pas mis en œuvre ce que le tribunal avait demandé.

Le 26 janvier, la Cour internationale de Justice a ordonné à l'entité sioniste de prendre des mesures pour prévenir le génocide contre les Palestiniens et améliorer la situation humanitaire à Gaza, mais elle n'a pas ordonné de cessez-le-feu. La Cour continue d'examiner ce procès intenté par l'Afrique du Sud, accusant Tel-Aviv d'avoir commis le génocide. C'est la première fois, depuis sa création en 1948, que l'entité sioniste est soumise à un procès devant cette cour, qui est la plus haute instance judiciaire des Nations Unies. **M.H.**

## L'entité sioniste est désormais officiellement bannie de l'UA

On s'en souvient, en février 2023, lors du précédent sommet de l'Union africaine (UA), une délégation israélienne avait été expulsée sans ménagement de l'Assemblée générale de l'UA, à Addis-Abeba. L'Afrique du Sud et l'Algérie, les deux pays à l'origine de la mise à l'écart

des représentants israéliens, s'opposaient à la présence de l'Etat hébreu en tant que membre observateur au sein de l'organisation panafricaine, comme le rappelle le journal Le Monde. Un an après cet incident diplomatique, la guerre dans la bande de Gaza a créé un nou-

veau contexte géopolitique, mettant fin à ce débat. « Le dossier concernant l'accréditation d'Israël est clos », confie un haut cadre de l'UA, cité dans les colonnes du Monde. L'organisation a suspendu son statut d'observateur. « Israël n'est pas invité au sommet », a précisé Ebba Kalondo, la porte-parole du président de la commission de l'UA, samedi 17 février. A l'inverse, l'Union africaine a déroulé le tapis rouge au Premier ministre de l'Autorité palestinienne, Mohammad Shtayyeh, qui a savouré, à la tribune de l'Assemblée générale, les longs applaudissements des chefs d'Etat d'un continent majoritairement acquis à sa cause. « Les Palestiniens défendent leur pays comme vous, en Afrique, avez défendu vos terres contre le colonialisme », a-t-il lancé devant le parterre de leaders africains.

Quant au président comorien Azali Assoumani, il a tenu à remercier l'Afrique du Sud d'avoir porté plainte auprès de la Cour internationale de justice (CIJ) pour dénoncer « le génocide qu'Israël est en train de commettre sous nos yeux ». En janvier, les juges de la CIJ ont donné raison à Pretoria, qui avait porté une requête, fin décembre 2023, accusant Israël de génocide contre les Palestiniens de Gaza. « C'est un des plus grands coups d'éclat de la diplomatie africaine », estime Liesl Louw-Vaudran, chercheuse au sein de l'International Crisis Group. Une victoire célébrée par les représentants de Pretoria à Addis-Abeba.

**Y. S.**

CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA :

## Ahmed Attaf appelle au retrait des parties étrangères de la Libye

Dans son discours prononcé au nom du président de la République à la 37<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est achevée dimanche 18 février à Addis-Abeba (Ethiopie), le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a réitéré les positions de l'Algérie concernant le dossier libyen et appelé toutes les parties libyennes « à adhérer effectivement aux efforts onusiens, visant à réunir les conditions nécessaires à l'organisation des élections comme solution permanente et durable à la crise ». Vivant depuis treize années une situation politico-sécuritaire des plus délétères, la Libye constitue une source de menaces diffuses et permanentes pour la stabilité de l'ensemble de la région nord-africaine et de son voisinage. C'est pour cette raison que l'Algérie consent depuis des années d'énormes efforts pour le rétablissement de la paix dans ce pays en proie à toutes sortes de

scénarios.

Si jusqu'à aujourd'hui les multiples tentatives de règlement de la crise libyenne n'ont pas abouti, c'est en raison des manigances de plusieurs parties étrangères et lobbys internes qui trouvent de grands intérêts dans l'instabilité qui caractérise le pays depuis maintenant plus d'une dizaine d'années. Sachant les dégâts, les méfaits et les obstructions causés par les ingérences étrangères en Libye depuis 2011, l'Algérie ne voit de solution au conflit libyen que dans le retrait des parties étrangères du territoire libyen. Tant que l'ingérence étrangère ne sera pas totalement éliminée du paysage politique libyen, il sera difficile de rétablir la cohésion et la sérénité dans le pays. Ahmed Attaf a rappelé dans ce sens que l'un des principes cardinaux de la position algérienne sur ce dossier, c'est justement la nécessité de mettre un terme aux ingérences extérieures et de parvenir au retrait des parties étrangères de Libye. Ce n'est qu'ain-

si, souligne-t-il, que les efforts africains et onusiens pourront converger pour mener la Libye à bon port et lui permettre d'amorcer une nouvelle ère de sécurité, de stabilité, de paix et de prospérité.

S'autorisant de réels motifs d'espoir de voir toutes les parties et composantes politiques libyennes adhérer à la Conférence de réconciliation nationale prévue pour avril prochain à Syrte, Ahmed Attaf les appelle à saisir cette précieuse opportunité pour ouvrir une nouvelle ère pour la Libye et lui permettre de sortir du statu quo entretenu principalement par des parties extérieures. Attaf a tenu par ailleurs à exprimer, à l'occasion, au nom du président de la République, Abdelmajid Tebboune, sa reconnaissance au président Denis Sassou-Nguesso pour ses efforts continus à la tête du Comité de haut niveau de l'UA qui œuvre en faveur de la réconciliation en Libye.

**Boualem B.**

MARCHÉ MONDIAL DU GAZ

# Gros plan sur les contrats à long terme

**Les pays consommateurs estiment que les contrats à long terme sont acceptables à condition d'être conformes aux règles de concurrence, mais qu'ils ne sont pas encouragés, car ils peuvent avoir pour effet de verrouiller le marché. L'UE ne veille en fait qu'à ses intérêts et ne prend pas en compte ceux des producteurs.**

Le gaz restera longtemps l'énergie dominante en Europe, pour ne pas parler du reste du monde. L'Europe défend la Directive sur le marché du gaz, dans une approche visant à renforcer la sécurité énergétique. Elle explique que le gaz est importé dans l'Union européenne, principalement, et de plus en plus, en provenance de pays tiers; la législation communautaire devrait dès lors tenir compte de l'intégration spécifique du secteur du gaz dans le marché mondial, y compris des différences au niveau des marchés en amont et en aval. L'UE estime par ailleurs qu'une remontée des prix est peu probable dans les cinq prochaines années en raison de divers facteurs, dont l'arrivée sur le marché de nouveaux gaziers géants transportant du gaz naturel liquéfié qui créent un marché mondial du gaz « plus fongible ». Les pays producteurs, dont l'Algérie, défendent également leurs intérêts, encourageant les contrats à long terme ou à court terme, afin de s'assurer d'obtenir un prix raisonnable et de rembourser les coûts. Les pays consommateurs estiment que les contrats à long terme sont acceptables à condition d'être conformes aux règles de concurrence, mais qu'ils ne sont pas encouragés, car ils peuvent avoir pour effet de verrouiller le marché. Il faut dire que la politique de sécurité d'approvisionnement en gaz en Europe, tout comme dans d'autres régions du monde, n'est pas un long fleuve tranquille et qu'elle peut prendre parfois un courant furieux comme cela a été le cas ces deux dernières années sous l'effet de la guerre en Ukraine. Ainsi, le marché gazier mondial est l'un des marchés les plus complexes, connaissant sans cesse des mutations au gré des événements géopolitiques et autres, imposant des choix en matière de type de contrats gaziers à conclure entre fournisseurs et consommateurs, parfois au prix d'intenses négociations. A mesure que l'industrie gaziè-



se développe, avec la multiplication des acteurs et l'évolution notable du gaz naturel liquéfié (GNL), de nouvelles formes de commerce, de contrats et de tarification du gaz sont apparues, reflétant la dynamique qui caractérise ce secteur énergétique. Souvent influencés par les tendances qui dominent le marché gazier notamment la concurrence, la croissance de la demande ainsi que la diversification des réseaux de livraison, ces contrats sont conclus soit pour des délais prolongés (au delà de 15 ans) ou à court terme, en fonction des besoins exprimés, comme le souligne une dépêche de l'APS. Et si l'on remonte le cours du temps ! Les contrats long terme, dits "take-or-pay", sont apparus dans les années 1960, quand il a fallu construire des gazoducs coûteux et des usines de liquéfaction et regazéification pour acheminer du gaz depuis le producteur jusqu'au client.

Ces contrats sont souvent conclus avec l'application d'une politique de prix négociée entre l'acheteur et le vendeur et la détermination des conditions spécifiques de livraison, telles que les volumes et les clauses contractuelles de fourniture. Ainsi, dans ces contrats, sont précisés les niveaux minimum et maximum du volume d'exportation, avec une clause de destination (ou de restrictions territoriales), qui exclue le changement de la destination du gaz livré afin d'optimiser sa valeur avec, en contre partie, le partage de bénéfice dégagé (clause de partage de profit). Ce type de contrats gaziers renferme plusieurs avantages au profit des deux parties. Ils offrent particulièrement cette sécurité recherchée en matière de continuité dans l'approvisionnement et une tarification mutuellement établie à l'occasion de la signature d'accords bilatéraux. Pour l'acheteur, ce type de contrats lui garantit un

approvisionnement fiable à des prix relativement stables sur une période prolongée, ce qui lui facilite la planification à long terme et réduit le risque de pénuries. Quant au fournisseur, le contrat à long terme lui assure une source de revenus stable et prévisible, tout en étant sécurisé dans sa politique d'investissement sur de nouveaux projets d'exploration et de développement. S'agissant de la tarification appliquée, le mécanisme de prix le plus utilisé lors d'un contrat à long terme est celui de l'indexation pétrolière. Le prix du gaz est associé au cours du pétrole brut ou aux produits pétroliers, avec une provision pour le prix de base et des clauses d'indexation.

**LE SOMMET D'ALGER, UNE OPPORTUNITÉ IMMENSE POUR LES ACTEURS DU MARCHÉ**  
Cependant, dès le début des années 2000, le marché spot est venu bouleverser le fonctionne-

ment des transactions gazières avec des contrats s'effectuant au jour le jour.

Les prix sont fixés "on the spot" c'est-à-dire sur le moment et au comptant, en fonction de divers facteurs, tels que l'offre et la demande, les conditions météorologiques et les événements géopolitiques.

Les contrats "spot" renferment cette flexibilité profitable aux deux parties, en permettant de réagir rapidement aux changements du marché et de s'adapter aux différentes situations notamment lorsque le besoin en gaz varie de manière imprévisible ou pour de nouveaux approvisionnements supplémentaires en période de pointe. Pour l'Algérie, qui abrite le 7<sup>e</sup> Sommet du GECF (Forum de pays exportateurs de gaz), la majorité des contrats conclus avec ses clients sont de type contrats de livraisons gazières à long terme, un choix stratégique et bien réfléchi, faisant de l'Algérie un fournisseur gazier sûr et fiable, tout en pérennisant ses investissements dans l'amont gazier, lesquels sont vitaux pour assurer la sécurité des approvisionnements futurs. Intervenant hier sur les ondes de la Radio algérienne, le docteur Chegrouche a indiqué que ce Sommet revêt un caractère "exceptionnel", vu qu'il regroupera des dirigeants influents sur la scène internationale et sur le devenir du gaz.

Le chercheur a expliqué, dans ce sens, que les membres du GECF "ont le pouvoir de changer les conditions du marché à leur avantage", au vu de la volonté et de l'"entente" qui règne entre eux, précisant que l'Algérie est le seul pays capable, au cours de ce Sommet d'assurer cette harmonie" grâce à son expérience en matière de négociations.

Et afin de garantir leurs intérêts et surtout leur souveraineté, les membres du Forum vont, a-t-il estimé, défendre le principe du "Take or Pay" (enlever ou payer), ainsi que celui d'un prix "équitable", en favorisant les contrats à long terme et non pas les marchés Spot qui "n'offrent pas de stabilité", selon lui.

Pour cela, M. Chegrouche s'attend, dans son analyse, à ce que le Sommet d'Alger aboutisse à "une plateforme de convergence", qui "ferait son succès" et qui pourrait "donner naissance dans quelques années, à une entité similaire à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)".

Tout en mettant en avant le "rôle de médiateur" pour lequel est connue l'Algérie, le chercheur a insisté sur le caractère "stratégique", du Sommet d'Alger, du fait qu'il permettra de "définir les règles de concertation technique et stratégique entre les pays producteurs et exportateurs".

R.N.

Youcef S

FABRICATION D'ASCENSEURS

## Les Italiens manifestent leur intérêt

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé que le programme AADL3 sera prochainement lancé. Il s'agit d'un programme de 460 000 logements locatifs inscrits dans le cadre de la loi de Finances (PLF 2024), indique un communiqué du ministère. Lors de l'audience accordée à l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, le ministre de l'Habitat a détaillé le programme AADL comprenant 630 000 logements dont 55 000 logements inscrits au programme « AADL1 » et 575 000 logements pour le programme « AADL2 ». Ce programme repose principalement sur une construction verticale en raison du déficit d'assiettes fon-

cières. Des programmes ayant nécessité l'installation de 7 216 ascenseurs au niveau national dont 1 525 pour le programme AADL1. Une approche appelée à être reproduite dans le cadre du programme AADL3, pour les mêmes raisons, révèle Mohamed Tarek Belaribi.

Or la construction des cités d'habitat, avec des immeubles de plus en plus hauts, nécessite l'apport d'ascenseurs modernes et sécurisés. A cet égard, les deux parties ont évoqué l'opportunité de créer des unités de fabrication d'ascenseurs en Algérie. A cette fin, il était nécessaire de rechercher des moyens de coopération technologique et économique pour créer des usines spéciales

pour la production d'ascenseurs et dont le rôle ne se limitera pas à leur montage uniquement.

Dans ce contexte, le ministre a souligné la nécessité d'établir des partenariats bilatéraux entre les micro-entreprises algériennes et les entreprises italiennes afin de bénéficier de leur expertise d'autant que l'Algérie connaît un déficit en la matière. Dans cet ordre d'idées, le ministre a préconisé d'organiser des rencontres entre les entreprises algériennes d'installation d'ascenseurs et les entreprises italiennes de production à même de renforcer la coopération bilatérale.

ILS VIENNENT DE PLUSIEURS PAYS DU CONTINENT

# Une session de formation au profit de journalistes africains

**Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, avant-hier, l'ouverture des activités d'une session de formation au profit de 14 journalistes et reporters de plusieurs pays africains, sous le thème "Session de consolidation des compétences dans le domaine du journalisme et de l'information en Afrique", selon un communiqué du ministère.**



Organisée à la Banque nationale de l'habitat (BNH) par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), en collaboration avec la Radio algérienne, cette session de formation vise, selon ledit communiqué, à "examiner des thèmes relatifs à l'activité journalistique dans la conjoncture actuelle et à promouvoir l'Algérie médiatiquement et économiquement, ainsi que les orientations politiques et diplomatiques de l'Etat algérien et ses relations privilégiées avec les pays africains".

Le ministre de la Communication a mis en avant, à cette occasion, le rôle de l'information dans "la consolidation de l'entente et du rapprochement entre les peuples, en vue de faire face aux campagnes de désinformation et lutter contre les stéréotypes afin de juguler les rumeurs et les fake-news, notamment dans le contexte des mutations géopolitiques que connaît la région, qualifiées d'impitoyables et que nous devons procéder à une bonne lecture et analyse de celles-ci, car ayant impacté plusieurs pays africains, ainsi que les relations internationales". Laagab a appelé les

médias à "être au diapason de ces mutations et à accompagner cette dynamique en bonne et due forme" et à être "en ligne de front", comme il a insisté sur "le rôle majeur des médias dans la promotion des cultures et des réalisations du continent africain", les médias étant appelés à être "au niveau de la vigilance économique et constituer une locomotive pour ce changement". "L'Algérie a choisi par conviction l'Afrique, étant donné les facteurs historiques et géographiques ainsi que les relations de fraternité et d'amitié liant l'Algérie et le continent africain", dira le ministre, ajoutant que "l'Algérie a soutenu l'Afrique à travers plusieurs projets contribuant au développement du continent". Laagab a affirmé que l'Algérie a toujours été aux côtés de l'Afrique et ne lui tournera jamais le dos, affirmant que "l'Algérie a formé depuis l'indépendance et jusqu'à ce jour près de 65 000 étudiants de différents pays africains". Soulignant "la priorité accordée à la formation dans le programme du ministère", le ministre a estimé que "les médias ne sauraient accomplir pleinement leur rôle qu'en accor-

dant un intérêt majeur à la formation".

L'Algérie porte "une attention particulière à la formation dans le domaine des médias comme stipulé dans la nouvelle loi sur l'information", a fait savoir le ministre, rappelant que "l'ARAV a toutes les prérogatives pour demander des comptes aux organes de presse qui n'assurent pas de formation".

Le ministre a précisé que son département avait entamé récemment l'élaboration "d'un programme intensif de formation". "Nombre de journalistes ont reçu une formation dans le domaine de la presse sportive", a ajouté Laagab, évoquant une autre "formation en cours dans le domaine économique et des questions liées à la Bourse".

Il a également rappelé la formation de "près de 300 journalistes relevant de médias algériens privés et publics, en prévision du 7<sup>e</sup> sommet du GECF prévu à partir du 29 février courant".

Quant au directeur général (DG) de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), Abed Halouz, celui-ci a indiqué que cette session de

formation vise à "renforcer les capacités et à échanger les expériences entre frères africains, compte tenu des opportunités et des défis communs que connaît la région", appelant à "la conjugaison des efforts pour mettre au point une stratégie médiatique ciblée visant à soutenir la presse indépendante et à souligner le rôle central des journalistes dans la transmission de l'information".

Le directeur général de la Radio nationale, Mohamed Baghali, a précisé, de son côté, que "l'idée de cette session vient confirmer encore une fois que l'Afrique n'est pas considérée par l'Algérie en termes d'intérêts, mais provient plutôt d'une conviction. C'est, aussi, une opportunité de coopération et de coordination entre les professionnels des médias en Afrique", a-t-il dit, les exhortant à "jouer un rôle important dans le renforcement des liens de fraternité et d'amitié et dans le rapprochement entre les différents peuples du continent africain".

N.S.

## CHANTIER NAVAL D'ARZEW LES TRAVAUX AVANCENT À GRANDS PAS

Le projet a été confié à Cosider et Meditram-Shac. Il devrait être réalisé dans un délai n'excédant pas 39 mois au plus tard, le taux d'avancement de l'extension du port d'Arzew est à 12% tandis que le taux d'avancement de la réalisation de l'atelier de réparation navale a été estimé à 15%. Mais au vu de l'importance de ce projet, et aussi et surtout à la pression constante exercée par le chef de l'Etat pour l'achèvement de tous les projets d'extension des ports, conjugué au grand intérêt qu'il accorde à l'industrie navale, le ministre des transports, M. Zahana, a exigé lors de sa visite des lieux fin janvier dernier d'accélérer le rythme de réalisation et de travailler selon le système de trois équipes 24 heures sur 24 pour le livrer avant la date prévue. Il faut dire que le grand chantier naval d'Arzew sera le premier du genre en Algérie. Equipé de six ateliers à terre, dont ceux liés à la mécanique, la tuyauterie et la peinture, la menuiserie, l'éclairage et la soudure, ainsi que l'entretien, l'achèvement de deux quais destinés à la réparation navale, situés sur une superficie de 5 ha, d'une longueur de 220 m et d'une profondeur inférieure à 14 m, conformément aux normes internationales applicables, permettra la réparation de navires de grand volume. Le directeur général de l'Erenav Oran, Larbi Farid, interrogé par la Chaîne 3, a souligné que le grand chantier naval d'Arzew sera équipé de moyens sophistiqués avec un dock flottant de 25000 t. « Notre objectif est de réaliser à 100% le carénage du Badji-Mokhtar. Nous allons créer des bassins et des chantiers de construction navale », a-t-il expliqué. Pour Beladjine Boumediene, expert en génie maritime auprès du ministère de l'enseignement supérieur, le projet d'extension des ports algériens et l'installation de chantiers navals revêtent une importance capitale et il explique pourquoi : « A l'horizon 2025, 50% des navires qui seront construits dans les chantiers mondiaux carburgeront au GNL.

## JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

# L'Ecole nationale supérieure des Sciences politiques baptisée du nom du Chahid Zeddour Mohamed Brahim Kacem



L'Ecole nationale supérieure des sciences politiques a été baptisée, avant-hier, du nom du Chahid Zeddour Mohamed Brahim Kacem, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid. La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des

relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mohamed Chafik Mesbah, de l'ancien ministre et diplomate, M. Ahmed Taleb Ibrahim, du moudjahid et ancien diplomate, M. Salah Benkobbi, ainsi que de cadres, d'enseignants et d'étudiants de l'Ecole. Laïd Rebiga a souligné, à cette occasion, que la Journée nationale du Chahid était "une occasion pour se recueillir à la mémoire des vaillants chouhada qui se

sont sacrifiés pour la patrie, mais aussi pour réitérer l'engagement à poursuivre la marche en leur emboîtant le pas, comme l'a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le message qu'il a adressé samedi à cette occasion". S'adressant aux étudiants, le ministre des Moudjahidine a affirmé que les valeurs héritées du chahid Zeddour Mohamed Brahim Kacem et de ses compagnons Chouhada "vous incitent, vous jeunesse de cette nation qui en êtes le socle et la soupape de sécurité dans l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, à suivre la voie des chouhada et à préserver leur legs pour poursuivre la marche et conforter les sauts qualitatifs opérés dans les différents domaines". "Vous, étudiants de cet édifice scientifique spécialisé, saisissez mieux que quiconque l'ampleur des

défis géopolitiques et des enjeux stratégiques pour notre pays sur les plans régional, continental et international", dira le ministre. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé, de son côté, que l'Université "peut être un trait d'union entre le passé, le présent et l'avenir de la nation, par la transmission des connaissances et de l'histoire d'une génération à l'autre", rappelant que le président de la République confère à l'Université "une place prestigieuse en tant que locomotive et institution sociale sur laquelle on peut compter pour relever tous les défis". A cette occasion, le conseiller du président de la République, Mohamed Chafik Mesbah, l'ancien ministre et diplomate, Ahmed Taleb Ibrahim, et le moudjahid et ancien diplomate, Salah Benkobbi, ont été honorés.

R.N.

COMPLEXE GAZIER "IN SALAH GAS"

# Une joint-venture qui renforce les capacités de production de la Sonatrach

**Fruit d'un partenariat entre le groupe Sonatrach et les compagnies Eni (Italie) et Equinor (Norvège), le complexe "In Salah Gas" avec ses sept champs gaziers situés, comprend cinq (5) unités de production, et 62 puits, dont 44 exploités, répartis sur l'ensemble de ses gisements, avec une capacité de production supérieure à 5,5 milliards m<sup>3</sup>/an et la possibilité de produire plus de neuf (9) milliards m<sup>3</sup>/an, a indiqué à l'agence APS le directeur de la joint-venture, Mohamed Charef.**

Grâce à ce complexe, Sonatrach couvre une partie importante des besoins nationaux en gaz naturel, qui constitue une ressource essentielle pour le marché européen, notamment au regard de la demande croissante sur cette énergie stratégique, ajoute le même responsable qui a fait état d'un travail en cours pour développer les capacités de production à moyen et long termes.

Sonatrach tend également à augmenter les capacités de production, en adoptant de nouveaux procédés d'exploration et de prospection, grâce aux technologies et techniques de pointe, en sus de l'extension des principales lignes de transport dont le linéaire s'étend actuellement sur plus de 2.000 km, selon Mohamed Charef qui a précisé que Sonatrach procède au forage de deux nouveaux puits, dont la mise en service est prévue durant le deuxième semestre de l'année en cours, avec une capacité de production dépassant les deux millions de m<sup>3</sup>/jour, et ce en collaboration avec les partenaires.

Les responsables du projet « veillent à l'application de toutes les mesures de sécurité, en vue



de protéger les personnes et d'assurer la sécurité environnementale, à travers l'élaboration d'une cartographie, en utilisant les technologies de pointe, en sus des postes de surveillance et de contrôle à travers toutes les unités et l'exploitation des expertises, l'objectif étant de développer les opérations de production avec des procédés propres et sûrs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et un écosystème intégré et optimal de gestion doté d'équipements modernes en vue de

signaler tout danger en cas de concentrations élevées en CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, d'incendie ou d'explosion. » précisent ses responsables.

De son côté, le responsable de l'environnement, Abdelkrim Ouezine a souligné que Sonatrach détenait le certificat de système de gestion de l'environnement de l'année 2001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), avec pour objectif de protéger l'environnement, de se conformer aux normes en vigueur et de réduire

les émissions de polluants, en assurant une surveillance continue et périodique de l'ensemble des infrastructures industrielles et manufacturières, ainsi que du matériel utilisé dans le processus de production. Le même responsable a précisé que le groupe Sonatrach travaillait avec le partenaire italien Eni, en vue de mettre en place un plan d'action pour réduire son empreinte carbone à long terme (2023-2030), et protéger l'environnement, en limitant les émissions de CO<sub>2</sub>

issues de l'exploitation de cette ressource naturelle.

Sur un autre volet, la Sonatrach compte « acquérir et utiliser des systèmes modernes pour se protéger contre les cyberattaques pouvant survenir et entraver le processus de production, de distribution et de transport de gaz entre toutes les unités de production. »

Le directeur de l'informatique et des télécommunications du complexe "In Salah Gas", Reda Debbar a souligné, à cet effet, que la Société mère (Sonatrach) avait mis en place un riche programme de formation pour ses cadres, y compris ceux du complexe.

Le complexe "In Salah Gas" s'attèle à établir un partenariat étroit et solide avec l'Université pour développer la performance opérationnelle, car étant profondément convaincu de l'importance de la recherche scientifique, notamment des compétences spécialisées dans le domaine de l'énergie et des technologies connexes.

Il mise également sur l'exploitation optimale des résultats de la recherche scientifique et leur application sur le terrain afin de développer la production et d'investir dans les compétences locales, particulièrement dans les branches techniques.

Le complexe "In Salah Gas" dispose, en outre, d'un Centre de formation et d'apprentissage au gisement de Krichba (230 km au sud d'El-Menia), chargé d'améliorer les compétences des travailleurs, de former les étudiants universitaires et d'organiser des stages continus pour les professionnels des Centres de formation professionnelle des wilayas voisines. Ainsi, plus de 1.500 personnes, dont des travailleurs, des étudiants universitaires et de la formation professionnelle, ont été formées, a fait savoir le responsable de la formation du complexe gazier, Dahmani Abdelkader.

N.S.

## AGRICULTURE

### Le Président ordonne la reconversion des fermes pilotes en unités de production

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la reconversion des fermes appelées "fermes pilotes" en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux, selon un communiqué du Conseil des ministres.

S'agissant des nouvelles missions de ce qui était appelé "fermes pilotes", "le président de la République a ordonné la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en trois

types : légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux", saluant "les efforts consentis par les privés dans le secteur agricole", a précisé le communiqué.

Saluant "leur apport en matière d'augmentation et de diversification de la production et de sens de l'initiative", le président de la République a souligné que "l'adoption de nouvelles mentalités" était une "condition sine qua non pour opérer une révolution dans le secteur agricole".

Le président de la République a ordonné dans le même contexte de "définir les objectifs avec précision tout en libérant les ini-

tiatives au profit des jeunes nouvellement diplômés qui aspirent au succès dans ce domaine, en les encourageant particulièrement dans les filières légumineuses", ainsi que d'"encourager les unités de production qui ont réussi à développer l'activité agricole et à généraliser leur modèle".

Le président de la République a ordonné également de "s'éloigner, complètement, de toute politisation du secteur et de l'intégrer davantage dans le technique, au lieu de la gestion administrative et bureaucratique", a précisé le communiqué.

R.E.

## NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ « BEHEMOTH »

### Une nouvelle fusion crée un géant du secteur énergétique américain

Un nouveau géant pétrolier est né de la fusion entre les deux sociétés pétrolières américaines « Diamond Back Energy » et « Endeavour », un accord d'une valeur de 26 milliards de dollars ayant été conclu pour créer la société « Behemoth ». L'importance de cet accord va à l'opposé de ce que de nombreux centres d'études dans les capitales occidentales ont promu à propos du pic imminent du pétrole, car les accords pétroliers et gaziers successifs, qui se sont élevés à environ 250 milliards de dollars ces dernières années, confirment que la demande pour l'industrie est

toujours fort. Le retour des investisseurs vers les valeurs pétrolières à Wall Street intervient après des années de scepticisme à l'égard du secteur, et les actions des deux sociétés ont bondi après l'annonce de l'acquisition, signe des attentes futures des investisseurs. Il y a quelques jours, la société du célèbre milliardaire Warren Buffett, Berkshire Hathaway, a décidé d'augmenter sa participation dans la société américaine Chevron, confirmant une fois de plus l'investisseur le plus important de l'histoire de Wall Street de l'existence d'une forte opportunité dans le

secteur pétrolier, à l'époque où il investissait. . . Buffett a également travaillé chez Occidental Petroleum ces dernières années. La nouvelle fusion soutient l'industrie pétrolière, car elle entraînera la présence d'entreprises plus grandes et plus stables financièrement, une efficacité de production et des rendements en espèces pour les investisseurs, autant de facteurs dans l'intérêt de la croissance future de l'industrie.

La valeur marchande de la société qui mettra en œuvre la nouvelle fusion, Diamondback, devrait atteindre environ 60

milliards de dollars, se positionnant ainsi comme un acteur majeur de l'industrie américaine du pétrole de schiste.

Il y a eu une course aux fusions entre les producteurs de pétrole aux États-Unis, dans le but d'assurer la croissance et de réduire les dépenses en capital, alors que le nombre de sociétés pétrolières de schiste a diminué d'environ 40 pour cent au cours des six dernières années, selon les données de Bloomberg indiquant une évolution vers un marché dominé par un plus petit nombre d'entités plus grandes.

M. H.

# La Journée nationale du Chahid commémorée sous le signe du recueillement

Dans cette wilaya, il a été procédé à l'occasion de cet évènement historique au branchement de plus de 600 foyers au réseau du gaz à Mcisna (Seddouk). Les villages d'Amagaz et Tighermine bénéficieront prochainement de la même opération. A Taskriout, une soixantaine de familles ont bénéficié de nouveaux logements publics locatifs.

Sous le signe du recueillement et du développement local, la Journée nationale du Chahid a été commémorée dimanche dans les wilayas du Centre sous le signe du recueillement à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour l'indépendance de l'Algérie, et de la poursuite de la construction du pays à travers la réalisation de projets de développement local destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens. Les autorités civiles et militaires des wilayas du centre, ont entamé les activités commémoratives par des recueils à la mémoire des martyrs, avant de procéder à l'inauguration de projets de développement visant à offrir plus de commodités aux populations. A Bejaia, les autorités locales ont procédé au branchement de plus de 600 foyers au réseau de gaz naturel à Mcisna (Seddouk), annonçant qu'une opération analogue est prévue les prochains mois au profit des villages d'Amagaz et Tighermine. En outre, une soixantaine de familles, qui résidaient dans un site délabré ont bénéficié de



nouveaux logements publics locatifs, alors qu'à Taskriout, un pont reliant les deux rives de l'oued Agrioun a été mis en service en remplacement de l'ancien ouvrage emporté par les eaux pluviales en novembre dernier.

Le développement local était aussi au rendez-vous dans la wilaya de Tipasa où les autorités ont inauguré, au niveau du port de pêche et de plaisance, un espace d'exposition-vente composé de 39 locaux au profit

des artisans et destiné à l'encouragement et à la promotion de l'artisanat. A Blida, deux stades de proximité ont été inaugurés, l'un à Mouzaia, l'autre à Bouârfa. Dans cette dernière commune, il a été procédé à la réouverture d'une salle polyvalente après sa réhabilitation. En outre, une cantine scolaire de 200 rations a été mise en service au profit de la commune montagnaise d'Ain Romana. A Djelfa l'occasion a été saisie par les autorités locales

pour s'enquérir de l'état d'avancement de projets d'ouverture de pistes rurales visant à désenclaver des régions agricoles, à l'instar de la piste de 18 Km, qui va relier la région de Leziar dans la commune d'El Mlilhia au chef-lieu de cette commune. Un stade y a été inauguré. Le chantier de l'hôpital de 60 lots à Dar Chioukh, dont les travaux sont avancés à 90%, a été inspecté. Cette structure va soutenir le service public de santé dans la commune et les localités environnantes. A Tizi-Ouzou, les autorités locales ont procédé à l'inauguration d'un établissement hôtelier d'une capacité d'hébergement de 36 lits, réalisé par un investisseur privé à Tizirt, et d'une école primaire à la ville nouvelle de OuedFali (commune de Tizi-Ouzou), baptisé du nom du chahid Amar-Toulaït. Hier samedi, la Cinéma-thèque a organisé un hommage au défunt médecin moudjahid Pierre Chaulet à travers la projection du documentaire "Le Citoyen Pierre Chaulet" de 63 mn, réalisé en 2023 par Saïd Mehdaoui, et qui retrace son parcours et militantisme et son

double engagement dans la lutte pour la libération du pays du joug colonial et son implication dans son édification, au lendemain de l'indépendance. A Boumerdes, l'occasion a été marquée par la réinhumation des restes mortels de quatre martyrs: Zidi et Abdelhak Said, Said Rahanout et Mohamed Messas, au carré des martyrs Bousbaâ Ahmed à Bordj Menail. Dans cette même commune, la gare ferroviaire a été baptisée du nom du Chahid Ahmed Ben Nebri. La veille (Samedi), l'université Mhamed Bougara a abrité un colloque sur la finalité de la commémoration de la Journée du Chahid. A Bouira, les clés de bénéficiaires de 5.799 logements, toutes formules confondues, ont été distribuées à l'occasion, et les journées cinématographiques de M'Chedallah, ouvertes hier samedi, ont projeté le court métrage "L'exécution" du réalisateur Youcef Mahssas, qui retrace l'histoire et la résistance des habitants du petit village Lejdid (Nord-est de Bouira) aux persécutions et aux crimes du colonisateur français. R.R.

## Région de Stah/gaz naturel : développement de nouveaux champs dans le cadre du projet Tinhert

Les unités de production de gaz naturel dans la région de Stah (In Amenas-wilaya d'Illizi) enregistrent une forte dynamique qui reflète la stratégie du groupe Sonatrach visant à maintenir sa position de leader en tant que fournisseur fiable dans les marchés internationaux, et à s'adapter aux progrès constants de l'industrie des hydrocarbures notamment dans les domaines liés à l'environnement.

La Direction régionale de Stah relevant de Sonatrach, supervise de nombreux projets qui ont pour objectif de maintenir le niveau de production requis afin d'honorer les contrats d'approvisionnement du Groupe vis-à-vis de ses partenaires économiques, aux niveaux local et international, a souligné à l'APS le premier responsable de la Direction, Mohamed Cherif Mokhtari. Dans cette option, la Direction tend à développer de nouveaux champs dans le cadre du projet de Tinhert, qui entreront en production progressivement durant l'année en cours. Parmi les projets stratégiques dans cette région, figure également le projet de création d'une unité de compression phase 3 à pression 7 bar et du projet de mise en place d'une unité de séparation du CO2, après la réalisation de l'unité destinée à l'élimination du mercure, a fait savoir le Directeur régional qui a affirmé que ces deux unités dénotent le souci de Sonatrach de se conformer aux normes et standards de qualité. Le nouveau projet de l'unité de compression intervient après la mise en place de celle dotée de deux phases 34 et 15 bar, vu sa nécessité en raison de la baisse naturelle de la pression après des années de production. La direction régionale de Stah, située à 170 km de la

wilaya déléguée de Debdeb, près de la frontière algéro-libyenne, comprend plusieurs unités pionnières dans la production du gaz naturel avec une capacité de production globale de gaz traité de 24,7 millions m3 par jour. La production de gaz naturel a débuté en 1984, dans cette région où l'activité était limitée depuis 1974, à la production de pétrole brut dans les champs de Stah et de Mersken. Dès lors, la région de Stah n'a cessé de s'étendre, le nombre de champs étant passé de 3 à 13 champs, et ce après le forage de 73 puits et leur raccordement progressif au complexe de traitement du gaz à "Alrar" dans le cadre d'un projet structuré. L'opération séparation-compression s'effectue au niveau de la première unité avant le pompage des quantités de gaz produites vers l'usine de traitement pour l'extraction des condensats principaux (2300

tonnes/jour) et du GPL (2500 tonnes/jour). Le gaz naturel traité est ensuite acheminé via les pipelines vers le centre de collecte à Hassi R'mel pour la commercialisation et les condensats sont transférés au centre de collecte de Haoud el Hamra (Hassi Messaoud). Après l'élimination des impuretés contenues dans le gaz et afin d'obtenir la qualité requise conformément aux normes de commercialisation approuvées, des spécialistes qualifiés au niveau du laboratoire principal de la Direction, doté des dernières techniques, procèdent à l'analyse d'échantillons de gaz naturel et de GPL. Pour assurer la continuité de la production 24h/24 et préserver la sécurité des travailleurs et des équipements, les agents de la salle principale de contrôle veillent au suivi de l'activité, signalant immédiatement toute urgence pour la contenir

rapidement. Outre son adhésion à la stratégie du Groupe Sonatrach pour le développement de énergies renouvelables, la direction régionale de la région de Stah accorde une importance capitale à la protection de l'environnement à travers la réduction de l'empreinte carbone pour ses activités grâce à l'adoption de nouvelles techniques de production, notamment en matière de détection des fuites de gaz. La direction régionale intensifie également ses efforts dans le domaine de la récupération des gaz brûlés, ayant réalisé plusieurs projets dans ce domaine, notamment le projet de raccordement du projet des unités de production réalisé en 2021, ce qui a permis de récupérer près de 8,1 millions m3 de gaz brûlés par jour, qui causaient des émissions polluantes, a déclaré le directeur régional.

APS

ORAN :

### Une caravane d'échange entre jeunes Algériens du pays et jeunes émigrés

Une caravane d'échange entre jeunes Algériens du pays et ceux résidant à l'étranger, initiée par le Conseil supérieur de la jeunesse en collaboration avec la Grande mosquée de Paris, a été lancée samedi à Oran, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid. Cette caravane est composée de 40 jeunes, dont 19 du pays et 21 membres de la communauté nationale à l'étranger, qui se déplaceront d'Oran vers les

wilayas d'Illizi et Djanet. Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Mustapha Hidaoui a souligné, lors de sa supervision de la cérémonie du lancement de la caravane, que cette action s'inscrit dans le cadre des recommandations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ces suggestions soulignent "le déploiement de davantage d'efforts en direction des membres de la communauté

algérienne établie à l'étranger, en vue de réaliser leur intégration totale et l'établissement d'un contact permanent", signalant qu'il s'agit d'une première expérience du genre et du début de nouvelles activités que le CSJ concrétisera à l'avenir en direction de cette catégorie. Cette caravane intervient dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, où un échange avec les membres de la

communauté résidant à l'étranger aura lieu sur l'histoire révolutionnaire de l'Algérie et les sacrifices consentis par les Moudjahidine et les Martyrs pour l'indépendance de la nation. Les questions liées au développement local durable, à la recherche scientifique, à l'entrepreneuriat et à la participation des jeunes à la vie publique seront également débattues, a ajouté le même intervenant.

APS



DE LA JUSTICE SOCIALE

# ÉQUITÉS ET PROMOUVOIR MONDIALE



d'emplois ainsi que le respect des nationales du travail. La mondialisation a certainement bouleversé les conditions de production mondiale avec des conséquences sur les entreprises et l'emploi. L'approvisionnement mondiales, qui a vu un emploi sur cinq dans le monde, a favorisé la diversification croissante de la production. Si elles ont ouvert des perspectives de progrès dans les relations d'emploi et la dynamique de production ont pu avoir des conséquences sur les conditions de travail. Cette emblématique de l'économie mondiale réside dans la financiarisation avec un accent placé sur la rentabilité au détriment de l'investissement et d'une réglementation appropriée. La financiarisation a pour effet d'accroître la vulnérabilité de l'économie mondiale et en entraînant des effets redistributifs, avec des conséquences sur l'emploi, la productivité et la durabilité. Les raisons de la crise financière de 2008 tout comme ses conséquences sur l'économie réelle sont notamment les lacunes de la gouvernance et la réglementation des marchés financiers. L'assurance que les leçons ont été tirées reste plus incertaine.

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL MONDIAL

La mondialisation ne s'est clairement pas traduite par une nouvelle ère de prospérité pour tous. Les Objectifs de développement durable ont été accomplis en termes de réduction de la pauvreté et de reconnaissance des droits de l'extrême pauvreté, présence accrue des femmes sur le marché de l'emploi, mise en place de systèmes de protection sociale et d'emplois durables par le secteur privé. Mais l'économie mondialisée a aussi conduit à des bouleversements majeurs, comme l'installation de nouvelles entreprises, les délocalisations de travail, l'instabilité financière, la dégradation actuelle du marché de l'emploi et ainsi particulièrement fragile. En période de récessions, dont la crise financière mondiale de 2008, le taux d'emplois en 2016 s'élevait à 3,2

milliards (soit près de 1 milliard de plus qu'en 1990), soulignant une création d'emplois positive. Mais les taux de chômage restent élevés : en 2017, on dénombrait environ 198 millions de personnes à la recherche active d'un emploi dans le monde, les trois quarts desquelles vivaient dans les pays émergents. La vulnérabilité des emplois s'est par ailleurs accrue (près de 1,4 milliard de travailleurs occupaient un emploi vulnérable en 2017, qui touche trois travailleurs sur quatre dans les pays en développement), tout comme les inégalités de revenus qui ont elles augmenté de façon dramatique dans la plupart des régions du monde. Le creusement des inégalités est en effet en passe de devenir l'une des principales caractéristiques du monde contemporain. La distribution personnelle des salaires est aussi devenue plus inégale, le fossé se creusant entre les salariés constituant les 10 pour cent du haut de l'échelle et ceux qui constituent les 10 pour cent du bas de l'échelle. Les inégalités n'engendrent pas qu'une baisse de productivité, mais alimentent la pauvreté, l'instabilité sociale et même des conflits. C'est pourquoi la communauté internationale a reconnu qu'il était toujours nécessaire d'établir des règles du jeu fondamentales afin de garantir que la mondialisation puisse donner à chacun la même chance de connaître la prospérité. Depuis les années 1980, un ensemble de mutations globales ont ainsi profondément transformé l'emploi et le travail : la mondialisation accélérée des échanges, le changement technologique, la montée du taux d'activité des femmes, la fragmentation des chaînes de valeur et l'externalisation, des modifications de la demande, des aspirations individuelles, de la qualification de la population active, etc. Mais aujourd'hui, avec le changement climatique, l'évolution démographique, les mutations technologiques, ce sont de nouveaux défis qui se profilent pour l'ensemble des individus et pour le monde du travail en particulier : diversification des formes d'emploi, développement de l'économie numérique et notamment des plateformes, rapport nouveau au sens du travail, conciliation de la vie professionnelle et personnelle, etc.

Une des controverses les plus emblématiques de cet avenir du travail réside dans la question de savoir si l'évolution technologique engendrera la destruction ou la création d'emplois. L'OIT connaît bien ce débat qui n'a cessé de revenir sous des formes renouvelées tout au long du XXe siècle, mais il prend une dimension nouvelle à l'heure de la robotisation et de l'intelligence artificielle. Au-delà des scénarios pessimistes et optimistes sur le sujet, le véritable défi que pose l'évolution technologique est de savoir comment, dans le contexte de cette transition, aider les entreprises et les travailleurs à s'adapter à de nouveaux emplois (à la fois physiquement et en termes de compétences), puisqu'il s'agira sans doute d'un processus continu au cours de la vie professionnelle d'une personne. Les normes internationales du travail se sont d'ailleurs développées pour constituer un système global d'instruments relatifs au travail et à la politique sociale, étayé par un système de contrôle permettant d'aborder tous les types de problèmes que soulève leur application à l'échelon national.

Les normes internationales du travail constituent la composante juridique de la stratégie qu'a adoptée l'OIT pour gérer la mondialisation, promouvoir le développement durable, éradiquer la pauvreté et faire en sorte que chacun bénéficie de conditions de travail dignes et sûres. La Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mon-

dialisation équitable souligne que, pour atteindre les objectifs de l'OIT dans le contexte de la mondialisation, l'Organisation doit « promouvoir sa politique normative en tant que pierre angulaire des activités de l'OIT en renforçant sa pertinence pour le monde du travail, et s'assurer que les normes remplissent bien leur rôle dans la réalisation des objectifs constitutionnels de l'Organisation ».

## EMPLOI ET QUESTIONS SOCIALES DANS LE MONDE

Le taux de chômage mondial devrait augmenter en 2024, tandis que l'accroissement des inégalités sociales suscite des inquiétudes, selon un rapport de l'OIT

Le chômage et le déficit d'emplois sont tous deux tombés sous les niveaux d'avant la pandémie, mais le chômage mondial augmentera en 2024, et l'accroissement des inégalités et la stagnation de la productivité sont des causes de préoccupation, selon le rapport de l'OIT «Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2024».

Les marchés du travail ont fait preuve d'une étonnante résilience malgré la détérioration des conditions économiques. Cependant, la reprise post-pandémie reste inégale alors que de nouvelles vulnérabilités et des crises multiples compromettent les perspectives d'une plus grande justice sociale, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Le rapport de l'OIT Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2024 constate que le taux de chômage et le taux de déficit d'emplois – qui correspond au nombre de personnes sans emploi qui souhaitent en trouver un – sont tombés en dessous des niveaux d'avant la pandémie. En 2023, le taux de chômage mondial s'élevait à 5,1 %, soit une légère amélioration par rapport à 2022, où il atteignait 5,3 %. Le déficit d'emplois et les taux de participation au marché du travail se sont également améliorés en 2023.

Cependant, une fragilité émerge ces chiffres, selon le rapport qui prévoit que les perspectives du marché du travail et le chômage mondial vont tous deux s'aggraver. En 2024, deux millions de travailleurs supplémentaires devraient être à la recherche d'un emploi, ce qui ferait passer le taux de chômage mondial de 5,1 % en 2023 à 5,2 %. Les revenus disponibles ont diminué dans la majorité des pays du G20 et, de manière générale, l'érosion du niveau de vie résultant de l'inflation «ne sera probablement pas compensée rapidement».

En outre, d'importantes différences persistent entre les pays à revenus élevés et les pays à faibles revenus. Alors que le taux de déficit d'emplois en 2023 était de 8,2 % dans les pays à revenu élevé, il s'élevait à 20,5 % dans le groupe des pays à faible revenu. De même, alors que le taux de chômage en 2023 se maintient à 4,5 % dans les pays à revenu élevé, il est de 5,7 % dans les pays à faible revenu.

Malgré une diminution rapide après 2020, le nombre de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté (gagnant moins de 2,15 dollars par personne et par jour en termes de parité de pouvoir d'achat) a augmenté d'environ 1 million en 2023. Le nombre de travailleurs vivant dans une pauvreté modérée (gagnant moins de 3,65 dollars par jour et par personne en termes de PPA) a augmenté de 8,4 millions en 2023. Le rapport de l'OIT indique que les inégalités des revenus se sont également creusées, ajoutant que l'érosion du revenu disponible réel «n'augure rien de bon pour la demande globale et une reprise économique plus soutenue». Les taux de travail infor-

mel devraient rester stables, représentant environ 58 % de la main-d'œuvre mondiale en 2024.

## DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le retour aux taux de participation au marché du travail d'avant la pandémie a varié selon les groupes. La participation des femmes a rebondi rapidement, mais un écart notable entre les hommes et les femmes persiste, en particulier dans les pays émergents et en développement. Les taux de chômage des jeunes continuent de poser problème. Le taux de personnes ni en emploi, ni en études, ni en formation, reste élevé, en particulier chez les jeunes femmes, ce qui pose des problèmes pour les perspectives d'emploi à long terme.

Le rapport indique également que les personnes qui ont réintégré le marché du travail après la pandémie ont tendance à ne pas travailler le même nombre d'heures qu'auparavant, tandis que le nombre de jours de congés de maladie a augmenté de manière significative. Après une brève poussée post-pandémique, la productivité du travail est revenue au faible niveau observé au cours de la décennie précédente. Il est important de noter que le rapport constate qu'en dépit des progrès technologiques et de l'augmentation des investissements, la croissance de la productivité a continué à ralentir. Cela s'explique notamment par le fait que d'importants investissements ont été dirigés vers des secteurs moins productifs tels que les services et la construction. Parmi les autres obstacles figurent la pénurie de compétences et la domination de grands monopoles numériques, qui entravent une adoption plus rapide des technologies, en particulier dans les pays en développement et dans les secteurs où prédominent les entreprises à faible productivité. «Ce rapport se penche sur les chiffres clés du marché du travail et ce qu'il révèle doit susciter de vives inquiétudes. Il commence à sembler que ces déséquilibres ne sont pas simplement liés à la reprise de la pandémie mais qu'ils sont structurels», a déclaré le Directeur général de l'OIT, Gilbert F. Houngbo. «Les problèmes de main-d'œuvre qu'il détecte constituent une menace à la fois pour les moyens de subsistance individuels et pour les entreprises, et il est essentiel que nous nous y attaquions efficacement et rapidement. La baisse du niveau de vie et la faiblesse de la productivité, combinées à une inflation persistante, créent les conditions d'une plus grande inégalité et sapent les efforts déployés pour parvenir à la justice sociale. Et sans une plus grande justice sociale, nous n'aurons jamais de reprise durable. Des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organisations internationales, des institutions académiques et des ONG ont rejoint la Coalition pour renforcer la coopération multilatérale et accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable et de l'Agenda pour le travail décent.

La coalition vise à améliorer la collaboration mondiale pour combler les lacunes en matière de justice sociale et faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Objectifs de développement durable et l'Agenda pour le travail décent.

Grâce au partage des connaissances et des idées, l'initiative de l'OIT cherche à réduire les inégalités mondiales, à atténuer la pauvreté et à répondre aux besoins essentiels, par la promotion des normes internationales du travail et du dialogue social.

Par Amel B. et Agences

## Sous pression par l'afflux de réfugiés venus du Soudan

Le Tchad décrète un état d'urgence alimentaire

Mis sous pression par l'afflux de réfugiés venus du Soudan, le Tchad a de nouveau mis en place l'état d'urgence nutritionnel. La crise en Ukraine et les sanctions contre Moscou avait déjà pénalisé le pays en 2022. Le pays a accueilli près de 547.000 réfugiés fuyant le conflit au Soudan, selon l'Onu. Le Tchad paie aussi le manque de financement du Programme alimentaire mondial, qui avait mis en garde contre un "arrêt imminent" en novembre, faute de fonds. Le Tchad avait déjà dû déclarer l'urgence alimentaire en 2022, suite à la crise qui avait compliqué les livraisons de céréales russes et ukrainiennes, faisant flamber les prix. Fin janvier, le Président tchadien s'était par ailleurs rendu à Moscou, pour rencontrer son homologue Vladimir Poutine. Un rapprochement vus par certains comme un nouveau clou dans le cercueil de la Françafrique, comme l'expliquait à Sputnik un représentant tchadien de l'ONG internationale PARADE.

Le chef de la diplomatie tchadienne Mahamat Saleh Anadif s'était également rendu à Moscou, pour discuter de la sécurité sur le continent africain, en particulier de la manière de stabiliser la zone Sahara-Sahel.

In Agence Sputnik

## TUNISIE

### Net repli de la scolarisation depuis dix ans

L'Institut national de la statistique a enregistré une baisse du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire en Tunisie, au cours des dix dernières années, atteignant 92,2% en 2023, contre 96,9% en 2018 et 98% en 2012, selon un communiqué du directeur général de l'Institut national de la statistique, le lundi 12 février 2024, concernant les résultats de l'enquête sur le cinquième groupe d'indicateurs multiples sur la condition des mères et des enfants pour l'année 2023 qui a été achevée, en coopération avec l'UNICEF, sur l'ensemble du territoire de la République pour 11 000 familles.

L'enquête, préparée par l'Institut national de la statistique, a, par ailleurs, montré une baisse du taux de scolarisation des élèves en Tunisie au premier cycle de l'enseignement secondaire pour atteindre 76,5 pour cent en 2023, contre 82 pour cent en 2018, de même qu'une baisse significative du taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à environ 35,4 pour cent en 2023, contre 48,7 pour cent en 2018.

Le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire a également diminué, passant de 74,2 pour cent en 2018 à 72,8 pour cent en 2023.

In Tunisie Numérique

## HYDROCARBURES

# Le Niger va fournir du gasoil au Tchad, au Mali et au Burkina Faso

**L'initiative est entérinée par un protocole d'accord signé par les parties prenantes. Les termes de cette entente concernant les volumes de gasoil à livrer, les délais et les canaux de livraison n'ont pas été précisés.**

Début novembre 2023, les autorités nigériennes avaient procédé à la mise en service de l'oléoduc avec le Bénin, en dépit des sanctions imposées au Niger par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour soutenir le Tchad, le Mali et le Burkina Faso dans leurs politiques de réponse à leurs besoins en énergie, le Niger va approvisionner ses trois voisins en gasoil. C'est ce qu'il ressort d'une réunion, samedi 17 février, à Niamey, entre les ministres de l'Énergie de chacun de ces États. L'initiative est entérinée par un protocole d'accord signé par les parties prenantes. Les termes de cette entente concernant les volumes de gasoil à livrer, les délais et les canaux de livraison n'ont pas été précisés. Toute-

fois, les parties prenantes ont évoqué la possibilité que le Togo, un autre voisin du Niger, rejoigne l'accord. Pour le moment, des négociations sont en cours avec les autorités togolaises en vue de l'intégration du pays au deal. Cette initiative reflète une certaine ambition des pays participants à l'accord de renforcer leur coopération dans le secteur de l'énergie en l'occurrence. Depuis le coup d'État du 26 juillet 2023, et les lourdes sanctions économiques et financières qui lui sont imposées par la CEDEAO, le Niger met en œuvre une stratégie de diversification de ses partenaires.

Rappelons que depuis 2011, le Niger raffine environ 20 000 b/j de brut grâce à sa raffinerie située à Zinder (SORAZ) qui produit essentiellement du



gasoil et de l'essence. Sans compter qu'avec l'inauguration de l'oléoduc avec Bénin, le pays se prépare à exporter plus loin

son or noir dont les premières expéditions avaient été annoncées pour janvier 2024.

In Agence Ecofin

## AU SÉNÉGAL

### Une plateforme propose des soins sanitaires à la demande

Des soins sanitaires généralistes comme spécialisés de qualité et à la demande, voilà ce que propose aux populations sénégalaises la plateforme Afya Care, via un système pensé pour être accessible même dans les régions les plus reculées du pays.

Afya Care est un service d'e-santé développé par une start-up sénégalaise et qui permet d'accéder à des soins de santé dans les hôpitaux et à des médicaments en payant depuis un portefeuille numérique. La jeune pousse a été fondée en 2014 par Boubacar Sagna, sous le nom de Yenni. Le service dis-

pose d'une application mobile accessible sur iOS et sur Android. L'utilisateur doit créer un compte avec ses informations personnelles puis accéder aux divers services proposés sur la plateforme. Entre autres, il est possible de payer les consultations, les médicaments ou une assurance santé.

La healthtech dispose d'un réseau de professionnels sur chaque segment qui permet d'accéder plus ou moins aisément aux services qu'elle offre. Le portefeuille numérique d'Afya Care se recharge par mobile money (Orange money et Wave). Les fonds, une fois

sur le compte Afya Care, ne peuvent être utilisés que pour les services que proposent la start-up, comme payer ses soins, ceux d'un tiers ou participer aux campagnes de crowdfunding pour aider des tiers. La jeune pousse revendique plus d'un millier de médecins et de pharmaciens dans son réseau de professionnels de la santé. «Grâce à Afya Care, vous pouvez faire don de crédits santé à des tiers.

Vous vous assurez ainsi, d'une part, que la personne qui reçoit ne peut utiliser les crédits santé que pour acheter des médicaments ou se soigner et, d'autre

part, que les soins reçus proviennent d'un réseau certifié, afin d'éviter toute possibilité d'utilisation de médicaments contrefaits» relaie We Are Tech Africa.

Boubacar Sagna rêve d'étendre sa start-up sur d'autres marchés de la sous-région ouest-africaine. La Guinée, le Mali ou encore la Côte d'Ivoire sont des destinations évoquées par le startupper. Depuis son lancement, la version Android de l'application mobile a été téléchargée plus d'une centaine de fois, d'après les données du Play Store.

In Agence Ecofin

## CAMEROUN

### Pour une meilleure adéquation formation-emploi

Au Cameroun, le chômage des jeunes reste une préoccupation majeure. Pour atténuer ce phénomène, le gouvernement veut améliorer la qualité de la formation pour leur permettre une meilleure insertion professionnelle et sociale. Dans son traditionnel discours du 10 février, adressé à la jeunesse, le président camerounais, Paul Biya (photo), a dit sa volonté de poursuivre le projet de professionnalisation des enseignements. «Notre objectif étant en effet, de parvenir à une meilleure adéquation formation-emploi», a déclaré le président Cameroun.

Pour atteindre cet objectif, Paul Biya a annoncé plusieurs initiatives dans le secteur éducatif, à l'instar de la révision «régulière» des programmes d'enseignements, ainsi que la continuation de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de l'enseignement secondaire et des

compétences pour la croissance et l'emploi. Ce projet, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le ministère camerounais des Enseignements secondaires, vise, d'une part, à améliorer l'accès équitable à l'enseignement secondaire et, d'autre part, à garantir le développement des compétences techniques et professionnelles en adéquation avec le marché de l'emploi.

Une attention particulière a été portée au sous-secteur de la formation professionnelle. A ce niveau, le président camerounais a annoncé la réduction des frais de scolarité dans les centres de formation professionnelle d'excellence. «J'ai également prescrit la réduction des frais de scolarité dans les centres de formation professionnelle d'excellence. Ces frais sont passés de 500 000 FCFA à 50 000 FCFA, dans l'optique de permettre au plus grand

nombre de jeunes d'accéder à une formation de qualité», a-t-il indiqué. Fruit de la coopération entre le Cameroun et la Corée du Sud, les centres de formation professionnelle d'excellence propose des programmes de formation professionnelle sur des cycles courts dans plusieurs domaines dont l'informatique, le multimédia, l'hôtellerie, la mécanique, l'électronique, l'industrie d'habillement, l'industrie du bois etc. Par ailleurs, le président Paul Biya a rappelé la mise en service du Centre national de formation de formateurs et de développement des programmes et des Centres d'information et d'orientation professionnelle dans les villes de Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé, Douala, Bamenda et Bafoussam. Ces derniers ont pour mission de présenter aux chercheurs d'emploi les opportunités qu'offre le marché de l'emploi.

In Agence Ecofin

JUDO/OPEN AFRICAIN D'ALGER (2<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) :

# Deuxième place pour l'Algérie, avec 32 médailles, dont 5 en or

**Ce tournoi met en jeu 100 points. La compétition en ce sens permet aux judokas de glaner des points susceptibles de les qualifier aux Jeux olympiques de Paris.**

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo s'est contentée de la deuxième place au classement final du tournoi international "Open Africain d'Alger", clôturé dimanche après-midi à Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf, avec un total de 32 médailles (5 or, 8 argent et 19 bronze), derrière la Tunisie, avec 21 médailles (11 or, 3 argent et 7 bronze). La sélection algérienne a glané 14 médailles au cours de cette deuxième et dernière journée de compétition (3 or, 3 argent et 8 bronze), qui s'ajoutent aux 18 glanées la veille (2 or, 5 argent et 11 bronze).

Les médailles d'or de dimanche ont été l'œuvre d'Abdelhamid Zmit (-81 kg), Abdallah Fala (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), alors que celles de samedi avaient été glanées par KaïsMoudather (-66 kg) et WailEzzine (-73 kg), au moment où huit de leurs compatriotes se sont contentés de l'argent, dont trois ce dimanche. Il s'agit d'Arslen-Benhaoua chez les moins de 81 kilos (messieurs), ainsi que DyhiaBenchallal (-70 kg) et LouizaIchalal (-78 kg) chez les dames. Les cinq médaillés d'argent lors de la première journée de compétition sont AymenDenni (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg) et Mahfoud Zerrouk (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que FaïzaAïssahine (-52 kg) et Amina Rez-zoug (-63 kg) chez les dames. Enfin, les 19 bronzes algériennes ont été gagnées par AbderraoufGuerbaâ (-60 kg), AbderrahimLalioui (-60 kg), Amine Chenafa (-66 kg),



Djeddi Oussama (-73 kg), Abdelkader Amrouche (-73 kg), HouriaKaddour (-48 kg), Cherine Abdellaoui (-52 kg), Rania Naït Amara (-52 kg), Hala Zerrouk (-57 kg), ChaïmaKaddour (-63 kg) et Fatima Zahra Necibi (-63 kg), glanées lors de la première journée et qui s'ajoutent aux huit, récoltées dimanche. Leurs artisans ont été LokmaneDarroul (-90kg), Sarah Soukane (-70 kg), Islam Bouyemout (-100 kg), Bouchra Sadi (-78

kg), Sonia Asselah (+78 kg), Abdelkader Fettouh (+100 kg), Imad AghilèsBenazoug (-81 kg) et Ahmed Rebahi (-81kg). Organisé les 17 et 18 février à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, la compétition a drainé la participation de 150 judokas (100 messieurs et 50 dames), représentant 19 pays, des cinq continents. Outre les pays africains, la compétition a enregistré la participation de certaines

nations venues des quatre coins du monde, notamment, des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle Zélande, de la Bulgarie, de la Grande Bretagne et de la Thaïlande. Leur présence s'explique par le fait que l'Open Africain d'Alger peut contribuer à l'amélioration de leur Ranking olympique, dans la perspective d'une qualification aux JO de Paris 2024, car mettant 100 points en jeu.

R.S.

ATHLÉTISME/MARATHON DE SÉVILLE :

## De nouveaux records personnels pour trois Algériens

Le Marathon de Séville, disputé dimanche matin en Espagne, a été l'occasion pour les Algériens El Hadi Lameuch, Amina Bettiche et NawelYahi d'établir de nouveaux records personnels sur la distance.

Chez les messieurs, l'expérimenté Lameuch a bouclé la distance en 2h12:10, ce

qui représente un nouveau record personnel pour lui, tout comme cela a été le cas pour ses compatriotes Amina Bettiche et NawelYahi chez les dames.

En effet, Bettiche a profité de cette compétition pour améliorer sa meilleure marque personnelle, en bouclant la distance en

2h27:29, juste devant NawelYahi, ayant réalisé un chrono de 2h29:46. Des performances qui confirment le bon état de forme de ces trois marathonien à désormais cinq mois des prochains Jeux Olympiques d'été, prévus à partir de la fin juillet 2024 à Paris (France).

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (SENIORS) :

## L'ALGÉRIE EN FINALE DU DOUBLE MESSIEURS ET DU DOUBLE MIXTE

La sélection algérienne de badminton (seniors messieurs) s'est qualifiée pour la finale du double (messieurs) et du double (mixte) lors des demi-finales des championnats d'Afrique, disputés dimanche Caire (Egypte). En demi-finale du double masculin, la paire algérienne, KoceilaMaameri et Sabri Youcef Madal, s'est imposée devant son homologue mauricienne, Lucas Dos et Kimich Ray Nonda (21-10 et 21-15). En finale, le duo Maameri/Madal affronte (aujourd'hui, dimanche), la paire nigériane Noussa-Momouk/GaudouinOlouva, vainqueur des Mauriciens MelvineAppiah/TidjradjBolto (21-17 et 21-15). Dans la catégorie du double mixte, la paire Koceila Mammeri/Mammeri Tanina l'a emporté devant celle du Maurice, Georges Julien Paul/Kati Fokono (21-06 et 21-11). La finale du double mixte oppose (dimanche) le duo algérien à la paire égyptienne composée de Adham Hatem El-Djamel et Doha Hani, vainqueur du duo nigérian :

HadjiAliouChihou/Oouchichko Déborah Okki (21-09 et 21-12). En revanche, les autres éléments de la sélection algérienne ont échoué à faire un parcours prolongé dans cette compétition en se faisant éliminer lors des premiers tours éliminatoires ou en quarts de finale. Dans la catégorie par équipes, l'Algérie a conservé son titre en battant le Nigeria (3-2), en finale disputée jeudi soir. Les joueurs de l'entraîneur HalimDjitli ont réussi à renverser leurs adversaires au cours de cette finale très disputée après avoir été menés au score (1-2). Il s'agit du quatrième titre africain pour les Algériens, déjà sacrés lors de la précédente édition tenue en 2023 en Afrique du Sud. Chez les dames, les Algériennes se sont contentées de la médaille de bronze après leur défaite en demi-finale, face à l'Ouganda (0-3). Le titre africain chez les dames est revenu à l'équipe sud-africaine victorieuse des Ougandaises par 3-2 en finale. "Ce qui nous intéresse le plus, ce sont les épreuves par équipes, car nos

trois éléments sont concernés pour l'obtention du plus grand nombre de points dans les différentes compétitions de qualification aux Olympiades, dans la mesure où ils dominent sur le continent africain, avant la dernière épreuve prévue fin avril 2024", a indiqué le Directeur des équipes nationales (DEN) Mohamed Ait-Baziz. La sélection algérienne comprend deux paires en course pour une qualification aux JO-2024 de Paris.

Il s'agit de Mammeri Koceila/Madal Youcef Sabri (double-messieurs) et Mammeri Koceila/Mammeri Tanina (double mixte). Le trio Madal Youcef Sabri, Mammeri Koceila et Mammeri Tanina sera en lice dans différents tournois "Open" pour l'obtention de la 1<sup>re</sup> place au niveau africain, avant fin avril-2024, pour assurer sa présence au rendez-vous olympique. A l'issue du rendez-vous africain du Caire, les trois "badistes" Madal Youcef Sabri, Mammeri Koceila et Mammeri Tanina, concernés

ARTS MARTIAUX:

## LE 3 MAI, JOURNÉE NATIONALE DE VOVINAM VIET VO DAO

La Fédération algérienne Vovinam Viet Vo Dao a choisi la date du 3 mai comme "Journée nationale" de cette discipline, en marge de l'Assemblée générale ordinaire de cette instance, tenue dernièrement à la salle omnisports de Dar El Beida (Alger). La décision a été prise par les membres de l'Assemblée, en présence du président de l'instance, Mohamed Djouadj, en même temps que plusieurs autres décisions. Par ailleurs, les bilans moral et financier de l'année 2023, le plan d'action de 2024, le budget prévisionnel, la grille des primes et le montant des cotisations, ont été approuvés.

APS

## CHAMPIONNAT DE BELGIQUE : UN 17<sup>E</sup> BUT POUR AMOURA

L'attaquant international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, a signé, dimanche, son 17<sup>e</sup> but en championnat belge de football, lors de la victoire décrochée sur le terrain de KV Courtrai (3-1), à l'occasion de la 26<sup>e</sup> journée L'attaquant algérien s'est de nouveau illustré en contribuant à la victoire de son équipe, inscrivant le troisième but des siens d'un tir croisé en pleine surface (53<sup>e</sup>). Il a cédé sa place à dix minutes de la fin (80<sup>e</sup>) à son coéquipier belge Elton KabanguCôté Courtrai, le milieu international algérien AbdelkakarKadri a pris part à l'intégralité de la rencontre. Une nouvelle réalisation en championnat qui permet à Amoura d'atteindre la barre de 17 buts en « Pro League », et surtout revenir à trois longueurs du Togolais Ahoueke Steeve Kevin Denkey (Cercle Bruges) qui compte 20 réalisations. L'ancien joueur de l'ES Sétif compte également deux buts inscrits en Ligue Europa. A la faveur de cette victoire, l'US Saint-Gilloise s'envole en tête avec 62 points, à onze longueurs provisoirement sur son poursuivant direct Anderlecht (51 pts), qui reçoit ce dimanche Saint-Trond (18h30). Amoura (23 ans) s'est engagé l'été dernier pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois.

APS

RÉTROSPECTIVE DU PARCOURS MILITANT DU CHAHID D<sup>R</sup> ABDESLAM BEN BADIS

# La science et les armes au service de l'idéal patriotique

Le Théâtre national algérien (TNA) a organisé à Alger une conférence consacrée au parcours militant et révolutionnaire du Chahid Docteur Abdeslam Ben Badis, l'un des intellectuels algériens qui ont lutté dans les rangs du Front de libération nationale (FLN) et se sont engagés dans l'action révolutionnaire contre l'occupant français.

La salle Mustapha-Kateb du TNA Mahieddine-Bachetazi a accueilli le lancement du programme de commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février de chaque année), en présence de la veuve du regretté président Houari Boumediene, Anissa Boumediene, avec la participation du chercheur en histoire contemporaine de l'Algérie, Riad Cherouana, qui a passé en revue "des jalons de la carrière de l'ophtalmologue Abdeslam Ben Badis" mettant en lumière les qualités du Chahid, son esprit nationaliste et son rôle d'intellectuel qui a contribué à la glorieuse Révolution.

Cherouana a indiqué que le Chahid Abdeslam Ben Badis, né le 27 janvier 1923 et tombé au Champ d'honneur le 13 juin 1960, avait choisi la lutte armée et rejoint les rangs des révolutionnaires bien qu'il fût l'un des ophtalmologues les plus émi-

nents de son époque". Cette conférence a été présentée à la lumière d'un ouvrage coécrit par le P<sup>r</sup>. Cherouana et son collègue de recherche Allaoua Amara, intitulé "De l'université de Paris à Cossias : documents et témoignages sur le parcours académique et révolutionnaire du Chahid D<sup>r</sup> Lakhder Abdeslam Ben Badis, publié par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit dans le cadre du programme du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance.

Cherouana a, par ailleurs, affirmé que la bibliothèque algérienne nécessite un enrichissement, notamment en ce qui concerne les documents académiques relatifs au rôle des médecins algériens durant la Guerre de libération nationale". Neveu de l'érudit Abdelhamid Ben Badis, le Chahid Abdeslam Ben Badis a fait ses études des cycles primaire et moyen à Constantine où il a obtenu son



baccalauréat en 1941. Il s'est ensuite rendu à Alger pour poursuivre ses études en méde-

cine et pharmacie avant d'aller à Paris pour rejoindre la faculté de médecine de 1945 à 1954. Durant son parcours scientifique, a-t-il poursuivi, le Chahid a toujours été brillant, ce qui lui a valu de figurer parmi les meilleurs ophtalmologues et spécialistes du traitement des pathologies de la cornée.

Installé à son compte, il adhérerait, en même temps et secrètement, au système révolutionnaire jusqu'à ce qu'il exprime explicitement sa volonté de rejoindre les rangs des moudjahidine dans le champ de bataille, exerçant en tant que médecin dans la Wilaya II.

M. Cherouana a également fait savoir que le choix qu'avait fait le médecin lui a coûté des poursuites par la police coloniale qui avait découvert ses liens avec le

FLN et son engagement à la Révolution, jusqu'à son incarcération dans différents camps, le dernier étant celui d'El Djorf, outre les pratiques odieuses qu'il avait subies et avait réussi à documenter.

Pour M. Cherouana, le martyr Abdeslam Ben Badis fut un homme courageux et avisé qui, grâce à sa perspicacité, avait réussi à s'enfuir du camp d'El Djorf le 10 janvier 1959 pour rejoindre le maquis dans la Wilaya I et remplacer D<sup>r</sup> Mahmoud Athamna, qui était le premier responsable du secteur de la santé dans cette wilaya.

Le Chahid Abdeslam Ben Badis est tombé au Champ d'honneur en essayant de franchir les lignes "Challe et Morice" en partance pour la Tunisie afin d'y recevoir des soins, a-t-il conclu.

I.M./Agence

## THÉÂTRE ARABE

### Le monologue "Bi Oum Ayni 1948", du Palestinien Ghenam Ghenam, subjugué le public

L'artiste palestinien Ghenam Ghenam a conquis samedi les adeptes du 4<sup>e</sup>me art par son monologue "Bi Oum Ayni 1948" présenté sur la place face à l'entrée principale du musée public national de Sétif au 3<sup>e</sup>me jour des journées du théâtre arabe Chahid Hassan Belkired ouvertes jeudi passé. Le représentant de la Palestine, invitée d'honneur de la manifestation tenue sous le slogan "notre rencontre est ascension, notre créativité est victoire", résume dans ce spectacle sa visite secrète à ses proches et son pays la Palestine en avril 2017 qui lui avait confirmé que l'occupation de la Palestine cessera inévitablement un jour. Pendant une heure et demie, l'artiste a évoqué ses déplacements durant son séjour d'une ville palestinienne à une autre, affirmant que les monuments, les traditions, la langue, la religion sont plus vieux que l'entité sioniste. Même les maisons portent encore les noms de leurs véritables propriétaires malgré leur occupation par des juifs depuis 1948, assure l'artiste. Dans une déclaration à l'APS au terme de son spectacle, Ghenam Ghenam a indiqué que ce monodrame qu'il a écrit et mis en scène a été présenté 21 fois dans 10 pays, assurant qu'il relate sa propre expérience

pendant son entrée clandestine en Palestine. Il a ajouté avoir tenté à travers cette œuvre d'analyser les rapports entre l'occupant et les véritables propriétaires de cette terre qui résistent sans interruption à travers des gestes simples comme une chanson, un signe ou une couleur. Evoquant sa présence en Algérie, Ghenam Ghenam a indiqué que ce pays qui soutient inconditionnellement la Palestine est une école du sacrifice et du martyr pour la liberté et c'est ce sacrifice qui représente le fil qui le lie à la Palestine. Le public des journées du théâtre arabe Chahid Hassan Belkired (pionnier du mouvement théâtral à Sétif) a savouré plusieurs spectacles de haute facture dont "Soumoud Handhala" (figure maîtresse du caricaturiste palestinien Nadji El Ali 1936-1987), "El Gharib Ennakib" du Sultanat d'Oman et "Hadja Oukhra" de Tunisie. Trois spectacles ont été programmés pour ce samedi avec "Bi Oum Ayni 1948", "Hallak Ichbil" du TR Annaba et "Azraïl" de l'Irak. La journée de clôture verra demain dimanche la présentation de la pièce "El Louaba" de la compagnie Roufaka Nedjma de Sétif. La présentation du

monologue "Bi Oum Ayni 1948" a eu lieu au milieu d'un cercle de spectateurs parmi lesquels le directeur de wilaya de la culture, Ameer El Hachemi et plusieurs figures artistiques locales, nationales et arabes.

I.M./Agence

BORDJ BOU ARRERIDJ

**25 participants au Forum national de la photographie**

Le coup d'envoi d'un Forum national de la photographie, organisé sous le slogan de "l'illustration de l'Histoire d'une Révolution populaire à l'intelligence artificielle", a été donné, dimanche à Bordj Bou Arreridj, avec la participation de 25 photographes venus de plusieurs wilayas du pays.

La manifestation, inaugurée à la Maison de la culture Aïcha-Haddad de Bordj Bou Arreridj, par le wali, Kamel Nouicer, entouré de membres de la famille révolutionnaire,

a été organisée dans le sillage des festivités commémoratives de la Journée nationale du Chahid (18 février). Le président de l'Association initiatrice de ce Forum "El Ain pour la créativité culturelle", Kheirredine Belaïni, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les photographes participant à cet événement, venus des wilayas de Batna, Souk Ahras et Alger, en plus de Bordj Bou Arreridj, ont utilisé l'intelligence artificielle pour obtenir des photographies donnant un éclairage sur le combat des Algériens pour l'indépendance, et sur les étapes de la lutte contre l'occupant français.

L'intelligence artificielle constitue, selon lui, "un outil de notre temps qui permet un traitement minutieux des photographies".

M. Belaïni a indiqué, en outre, que cet événement est une occasion pour le caricaturiste Tarek Saharaoui, à qui un pavillon a été dédié, pour exposer ces œuvres reflétant la souffrance du peuple palestinien à Ghaza. Cette exposition publique est organisée en solidarité avec la cause juste du peuple paléstinien.

Cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 21 février, verra également l'organisation d'une exposition de matériel photographique ancien, et des ateliers de photographie encadrés par des photographes professionnels

I.M./Agence

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC**  
**HOSPITALIER DE THENIA**  
 NIF : 0997 351 592 534 96

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public

Après l'avis d'appel d'offre n° 02/2024 paru sur les quotidiens « L'express » et « النهار » Concernant la fourniture de consommables médicaux chirurgicaux, produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux en lots séparés pour l'année 2024 ; l'établissement public hospitalier de Thenia informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis sus cité, que l'attribution provisoire est comme suit :

DESIGNATION DES LOTS	Entreprise	NIF	Montant MAX de l'offre	Montant MAX corrigé	OBS
LOT 1 / PRODUITS DE DIALYSE	SARL IMC ROUBA	09991600790112	13 750 835.62	/	Offre unique
LOT 2/ ABORD PARENTERAUX	SARL IMC ROUBA	09991600790112	37 984 558.22	/	Offre unique
LOT 3/ ARTICLES DE PANSEMENT	SPA SOCOHYD	09993507238946	19 622 148.00	/	Offre moins disant
LOT 4 / CONSOMMABLE DES ANTISEPTIQUES	SARL BIOPREFLEX	00113004840412	4 422 238.20	/	Offre moins disant
LOT 5/ CONSOMMABLE DE REANIMATION	EURL ST MEDICAL	001716304445685	7 858 462.50	/	Offre moins disant
LOT 6 / CONSOMMABLES DE LABORATOIRE	SARL ALGERIAN MEDICAL DEVICE	00113808734677	1 570 207.60	/	Offre moins disant
LOT 7/REACTIFS DE LABORATOIRE	EURL BN SINA DIAGNOSTIC	00042096845675	19 212 252.05	19 094 357.05	Offre moins disant
LOT 8 / FILMS ET PRODUITS RADIOLOGIQUES	SARL ACW HEALTH CARE	000420972678257	9 705 766.50	/	Offre moins disant
LOT 9 / CONSOMMABLE OPHTHALMOLOGIE	EURL HM GENERAL MEDICAL	001716304430539	1 191 132.84	/	Offre moins disant
LOT 10 / CONSOMMABLE PHACO-OPHTHALMOLOGIE	Sarl ZMS	099931010118843	11 459 700.00	/	Offre moins disant
LOT 11 / CONSOMMABLES CEPAP PEDIATRIQUE	Infructueuse « aucune offre déposée »				
LOT 12 / CONSOMMABLES NON TISSUS	SARL CONDOMED	00090908057733	4 228 514.16	/	Offre moins disant
LOT 13/ GAZ MEDICAUX	SARL AURIS GAZ INDUSTRIEL	00042094253923	22 062 005.00	/	Offre moins disant
LOT 14/ CONSOMMABLE DE CHIRURGIE	Infructueuse « pour insuffisance de financement »				
LOT 15/ CONSOMMABLE ORTHOPEDIE	Infructueuse « pour insuffisance de financement »				
LOT 16/ INSTRUMENTATIONS	Infructueuse « pour insuffisance de financement »				

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'analyse de leurs offres techniques et financières sont priés d'adresser leur demande par écrit à :  
 L'Établissement public hospitalier de Thenia -Bureau des marchés -05, Rue Mohamed Khemisi ; Thenia - Boumerdes  
 Dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .  
 Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire, dans un délai fixé à 10 jours à partir de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux, un recours auprès de la commission des marchés publics compétente, et ce conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics  
 Si le dernier jour de recours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'EXPRESS DU 20/02/2024 ANEP : N° 2416005071

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TINDOUF**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
**CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT**  
 NIF : 007337019001551  
 N° 06 / DEP/2024

Le Ministre De L'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville représenté par Le directeur des équipements publics, lance un concours national d'architecture restreint portant sur :  
**L'Etude pour la Réalisation d'un Collège type (6/300R) à Tindouf.**

Les bureaux d'études et société d'études peuvent soumissionnés :

**1-CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

**A. Capacité professionnelle :**

- Pour les architectes agréés, justifier :
  - De l'agrément de l'année 2024;
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
  - De l'agrément de l'année 2024;
  - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
  - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

**B. Capacité financière:**

Avoir cumulé un chiffre d'affaire d'un montant supérieur ou égal à : 2 000 000,00, En prenant en compte les Trois dernières années (2020-2021-2022) ou (2021-2022-2023) justifier par les Bilans visé ou C20 délivrée par les services des Impôts.

**C. Capacités techniques:**  
**Références professionnelles :**  
 Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet classé à la catégorie « B » ou plus, ou 02 projets classé à la catégorie « A », et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement) (étude) ou (étude et suivi), ci-après :

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet ≤50 logts	Equipement de cat «A».
50>Projet≤150 logts	Equipement de cat «B».
150>Projet≤1000 logts	Equipement de cat «C».
1000>Projet≤2000 logts	Equipement de cat «D».
Projet>2000 logts	Equipement de cat «E».

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par Les maîtres d'ouvrage publics.

**2-CAS OFFRE PRESENTE PAR GROUPEMENT DES BET :**

L'Offre présenté par groupement sera éliminé.

Les bureaux d'études et bureaux d'études publics intéressés par le présent concours peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements Publics de la wilaya de Tindouf, service des Marchés, Sis Cité Moussani Tindouf

Le dossier du concours d'architecture national présenté par le soumissionnaire sera composé de quatre (04) plis comme suit :

- Pli le dossier de candidature (Voir cahier des charges)
- Pli de l'offre technique (Voir cahier des charges)
- Pli de l'offre prestations (Voir cahier des charges)
- Pli de l'offre financière. (Voir cahier des charges)

Les candidats procèdent uniquement au dépôt le dossier de candidature:  
 le dossier de candidature porte le nom et l'adresse de soumissionnaire ainsi que la mention " le dossier de candidature " :  
 le dossier de candidature est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de concours ainsi que la mention «le dossier de candidature». Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –Concours national d'architecture N°: ...../DEP/2024 et l'objet de concours – le dossier de candidature -».

Le dossier de candidature comprend :

- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une copie du statut pour les personnes morales;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément à l'article 03, ci-dessus.

Les offres doivent être déposées (et non envoyées par voie postale) à l'adresse du maître de l'ouvrage: la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tindouf, Sis Cité Moussani Tindouf.

La date de dépôt le dossier de candidature est fixée aux **Septième (07) jours de 08h00 à 12h00**, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux. Si cette date coïncide avec un jour férié, la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats sont invités à assister à l'ouverture des plis le dossier de candidature qui se déroulera en séance publique au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Tindouf le jour de dépôts des offres à quatorze heures (14h00mn).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée égale à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, prestations et financières.

L'EXPRESS DU 20/02/2024 ANEP : N° 2416005201

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE M'SILA**  
**DAIRA DE BENSROUR**  
**COMMUNE DE BENSROUR**  
 N.L.F n° :098428245836714.

**AVIS D ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Le président d'Assemblée populaire communal de la commune de Ben srour informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert N°: (04 /2023) : paru dans le journal national (L'EXPRESS) le 30/12/2023 relatif aux : réhabiliter les écoles primaires:

\*-Lot 01 Réhabilitation l'école de chakroun amour -Lot02 Réhabilitation l'école de ben amour mohamed -Lot03 Réhabilitation l'école de el magreb el arabi - Lot04 Réhabilitation l'école de serrit saad -Lot 05 Réhabilitation l'école de kabbouch kabdar -Lot06 Réhabilitation l'école de el kamel mohamed -Lot 07 Réhabilitation l'école de serrit rahab -Lot08 Réhabilitation l'école de saad ben ferhat -Lot09 Réhabilitation l'école de kabbouch mohamed-Lot 10 Réhabilitation l'école de elchakbi mohamed -Lot 11 Réhabilitation l'école de massout ramdhan - Lot12 Réhabilitation l'école de khrouddine salih -Lot13 Réhabilitation l'école de ain baïr ben aïsa -Lot14 Réhabilitation l'école de hay richarta

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres , PV N°: 01/2024 de 28/01/2024 et conformément aux critères fixes dans le cahier des charge les projets sont attribués provisoirement a /

Projet	ENTREPRISE	nif	montant global en TTC	Délai de réalisation	Note	observation
-Lot01 Réhabilitation l'école de chakroun amour	Khadroui aïcha	278281501798194	1.621.893.00	02 mois	35	Moins disant
-Lot02 Réhabilitation l'école de ben amour mohamed	Fekani kama	18528280241409990	2.382.380.00	01 mois	33	Moins disant
-Lot03 Réhabilitation l'école de el magreb el arabi	Bouchelg wabil	185281100549264	4.149.244.40	02 mois	35	Moins disant
-Lot04 Réhabilitation l'école de serrit saad	Sarl bouchareb	001528098284712	3.825.831.50	60 jours	35	Moins disant
-Lot05 Réhabilitation l'école de kabbouch kabdar	Earl stp les chesouf	001628058409808	4.120.813.00	01 mois	45	Moins disant
-Lot06 Réhabilitation l'école de el kamel mohamed	Ahassi ahmed richa	181282400136137	3.214.785.00	01 mois	24	Moins disant
-Lot07 Réhabilitation l'école de serrit rahab	Sarl bouchareb	001528098284712	5.997.893.40	60 jours	35	Moins disant
-Lot08 Réhabilitation l'école de saad ben ferhat	Earl stp les chesouf	001628058409808	4.641.893.31	01 mois	45	Moins disant
-Lot09 Réhabilitation l'école de kabbouch mohamed	Khadroui aïcha	278281501798194	4.678.748.00	70 jours	39.28	Moins disant
-Lot10 Réhabilitation l'école de elchakbi mohamed	Touairi olmar	17828240037013200000	995.815.80	01 mois	35	Moins disant
-Lot11 Réhabilitation l'école de massout ramdhan	Ben ferhat kamel	17128240058912902800	3 857 960.52	01 mois	37	Moins disant
-Lot12 Réhabilitation l'école de khrouddine salih	Touairi olmar	17828240037013200000	982.875.39	01 mois	35	Moins disant
-Lot13 Réhabilitation l'école de ain baïr ben aïsa	Ben ferhat kamel	17128240058912902800	1.713.202.54	01 mois	37	Moins disant
-Lot14 Réhabilitation l'école de hay richarta	Bouchelg wabil	185281100549264	3.408.826.00	01 mois	35	Moins disant

Et conformément à l'article 82 du même décret présidentielle les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le bomop auprès de la commission des marchés publics de Ben Srour  
 Les autres soumissionnaires sont invités au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

L'EXPRESS DU 20/02/2024 ANEP : N° 2416005076

**D'**immenses bancs de sable ondulés, un triangle vert de végétation et, au premier plan, trois embarcations semblant barboter dans une flaque d'eau. Cette vue aérienne de l'Amazone, à la une de l'édition de Science datée du 16 février, symbolise les mutations du plus long fleuve d'Amérique du Sud qu'entraîne le dérèglement climatique. "En octobre 2023, une sécheresse inédite a fait baisser le niveau du fleuve Amazone aux abords de la ville brésilienne de Tefé, faisant apparaître des dunes et obligeant les pêcheurs locaux à se disputer le peu de zones restant où pêcher", raconte l'hebdomadaire scientifique dans le texte de présentation de sa une. Il détaille : "À en croire les modèles climatiques, l'Amazonie connaîtra dans les décennies à venir des saisons sèches plus sèches et des saisons humides plus humides alors que le réchauffement climatique modifie les échanges entre les océans et l'atmosphère." Dans un long reportage associé, Science raconte comment les inondations, à la fois de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses depuis les années 2000, affectent les alentours. Les habitations ne sont parfois pas suffisamment surélevées pour rester au sec. Les arbres ne peuvent pas toujours résister. Même si certains sont adaptés à des inondations pouvant durer dix mois, ils ont aussi leurs limites, rapporte la revue scientifique. Dans une étude de 2020, des chercheurs "ont constaté que la mortalité des arbres coïncidait avec les années de hautes eaux dans le parc national de Jaú, en Amazonie centrale". Par ailleurs, les chercheurs interrogés dans l'article craignent que des niveaux d'eau trop élevés ne mettent en péril des animaux sauvages comme le saïmiri à tête noire, une espèce de primate (*Saimiri vanzolinii*). Les sécheresses aussi inquiètent. La nourriture se raréfie, les dauphins du fleuve disputent leurs proies aux pêcheurs, abîmant leurs filets. "La culture du manioc, une denrée de base et prin-



PLUS LONG FLEUVE D'AMÉRIQUE DU SUD

## L'Amazone, un fleuve en mutation

Des enchaînements de sécheresses extrêmes et de crues considérables pourraient devenir la nouvelle norme pour le plus long fleuve d'Amérique du Sud. Une situation qui risque de mettre à l'épreuve les communautés peuplant ses rives, mais aussi les écosystèmes, rapporte l'hebdomadaire "Science".

cipale source agricole de revenus pour nombre de communautés indigènes, est également perturbée", ajoute Science.

En outre, la sécheresse crée des conditions propices aux feux de forêt. En septembre, raconte encore le journal, un écobuage – une méthode traditionnelle consistant à brûler les déchets végétaux pour tuer les herbes indésirables et produire des cendres riches en nutriments – a échappé aux habitants de Betel, un village au Brésil. Les flammes se sont d'abord propagées au champ voisin, détruisant une parcelle de palmiers açai qui auraient pu produire des baies pour la consommation locale et la vente. "Puis l'incendie s'est propagé à la forêt vierge, personne n'avait jamais vu ça dans ce vil-

lage fondé il y a cinquante-trois ans", rapporte Science. Fait assez rare pour être mentionné, cette même semaine, l'autre revue scientifique de référence, la britannique Nature, consacre également sa une

à la région Amazonie et aux menaces que fait peser le dérèglement climatique. Mais c'est la forêt et non le fleuve qui l'illustre.

In *Courrier International*

### DROGUES

## LES ÉTATS-UNIS DÉBORDÉS PAR LA "POLYTOXICOMANIE"

Le fentanyl et les autres opioïdes sont de plus en plus associés à des stimulants, en particulier la méthamphétamine. Une évolution qui met déjà en échec les traitements et les stratégies de lutte contre l'épidémie outre-Atlantique. "Les États-Unis sont entrés dans une nouvelle phase dangereuse de leur bataille contre les stupéfiants, souligne The New York Times. Le fléau ne se limite pas aux opioïdes tels que le fentanyl ; il prend la forme d'une pratique en forte croissance", baptisée "polytoxicomanie". En effet, "depuis trois ans, les études portant sur des personnes dépendantes aux opioïdes [...] montrent systématiquement que de 70 à 80 % d'entre elles consomment aussi d'autres substances illicites". "Ce n'est

plus une épidémie des opioïdes, déclare Cara Poland, qui est médecin. C'est une crise des toxicomanies." Cette mutation de l'épidémie "entrave les tentatives de traitement et contrecarre les stratégies mises en place par les autorités". En particulier lorsque la drogue associée au fentanyl est la méthamphétamine (meth), précise le journal. "Non seulement il n'existe aucun traitement médical homologué contre la dépendance à la meth, mais cette substance peut aussi saper l'efficacité des thérapies visant le sevrage des opioïdes." Certains consommateurs "recherchent le feu d'artifice que leur font ressentir la meth et d'autres stimulants pour compenser la douce somnolence des opioïdes", ou en prennent

simplement "pour rester éveillés". Mais les mélanges ne sont pas toujours volontaires. "Les dealers bâclent parfois le travail, affirme Paul Trowbridge, addictologue, ou ils mélangent délibérément une drogue à une autre afin de rendre la clientèle accro au nouveau cocktail." C'est là que les stratégies de traitement trouvent leurs limites. En effet, comme l'explique plus loin le New York Times, "les médicaments comme la méthadone sont un substitut sans danger des opioïdes destructeurs et ils satisfont les récepteurs opioïdes du cerveau. Mais apaiser le besoin de stimulants qui libèrent des quantités stratosphériques de dopamine et de sérotonine est plus complexe." In *Courrier international*

### POUR 2024

## LES COURS DU SUCRE BRUT POURRAIENT GAGNER PRÈS DE 20 % EN GLISSEMENT ANNUEL

En 2023, le sucre a fait partie des matières premières agricoles dont les prix ont augmenté. Alors que les inquiétudes persistent sur l'offre, le produit de base pourrait encore enregistrer cette année une hausse. A New York, la livre (0,45 kg) de sucre brut pourrait valoir en moyenne 24,5 cents cette année. C'est ce qu'indiquent les résultats d'un sondage de 12 négociants et analystes relayés par Reuters. Ce prix anticipé serait en hausse de près de 20 % par rapport au niveau atteint l'année dernière (20,58 cents) et devrait résulter des inquiétudes sur le resserrement de l'offre mondiale.

Si le Brésil devait continuer à porter la production en 2024/2025 notamment grâce à sa région Centre-Sud où les usines privilégient la production de sucre à la fabrication d'éthanol, cette tendance ne devrait pas suffire à apaiser les tensions sur le marché.

En Inde, second fournisseur du sucre, la production de la denrée de base est ainsi attendue à 29 millions de tonnes en 2024/2025 contre un stock de 31,6 millions de tonnes prévu durant l'actuelle saison 2023/2024.

Selon les sources de marché, la mauvaise situation de l'Inde devrait contribuer à un déficit d'environ 700 000 tonnes durant la nouvelle campagne démarrant en octobre prochain contre un surplus de 500 000 tonnes anticipé cette saison.

« Le marché du sucre reste sous pression. La dépendance envers une seule source d'approvisionnement n'est pas souhaitable. La région Centre-Sud ne peut pas à elle seule sauver le marché. Sans une croissance en Inde, la production mondiale de sucre chutera durant la nouvelle saison », indique le courtier Czarnikow.

Plus globalement, selon les analystes, les cours du sucre blanc devraient aussi grimper de 17 % par rapport à 2023 en clôturant cette année autour de 700 \$ la tonne.

In *Ecofin*

## L'UE PRÉVOIT UNE AUGMENTATION VERTIGINEUSE DE LA DEMANDE

La transition verte de l'Europe a propulsé l'Union européenne (UE) dans une course mondiale aux matières premières critiques. La Commission européenne prévoit une augmentation vertigineuse de la demande, par exemple pour les terres rares et le lithium – respectivement jusqu'à 12 fois et 60 fois d'ici à 2050. Les matières premières critiques proviennent principalement de l'extérieur de l'UE. La Commission a proposé, en mars 2023, une loi sur ces matières premières (Critical Raw Materials Act, CRMA) comme pierre angulaire du plan industriel vert de l'UE, au côté du règlement pour une industrie « zéro net » (NZIA). Le CRMA, adopté en décembre 2023, vise à mettre en place des chaînes de valeur nationales

### MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

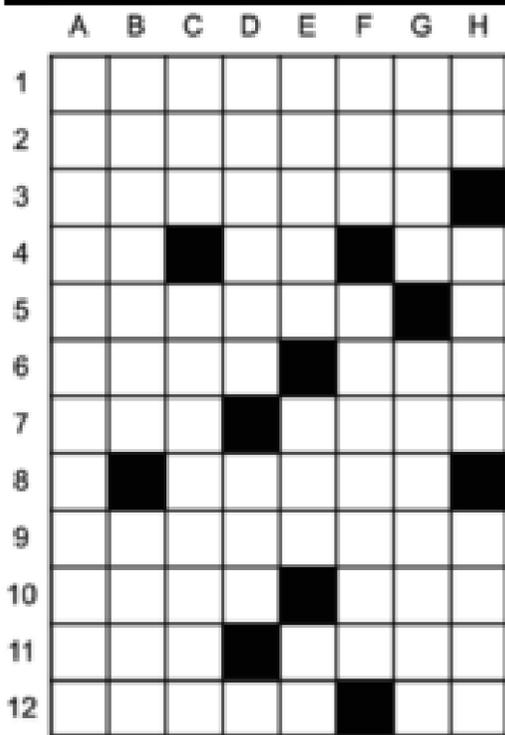
pour ces matières dans les États membres. D'ici à 2030, l'objectif est de fournir au moins 10 % de la consommation annuelle de minéraux critiques de l'UE, d'en traiter au moins 40 % dans l'Union et de veiller à ce qu'au moins 25 % de ces minéraux proviennent du recyclage national, tout en limitant les importations de chaque minerai à 65 % de la consommation annuelle de l'UE. Le CRMA, tout comme le NZIA, met en évidence la dépendance excessive de l'UE à l'égard des chaînes d'approvisionnement externes. Or, l'infrastructure et les cadres législatifs existants dans l'Union ne permettent pas de soutenir la croissance de l'approvisionnement, du raffinage et du recyclage de ces matériaux à l'intérieur

même des pays membres. Les études géologiques montrent que les réserves nationales de l'Europe peuvent satisfaire une partie substantielle de la demande de l'UE en minéraux essentiels. Sur la base de ces données, le CRMA attend des États membres qu'ils relancent les activités minières, notamment en identifiant des « projets stratégiques » qui bénéficieront d'un accès plus facile au financement et de procédures d'autorisation accélérées. Mais cette ambition se heurte à la complexité des procédures d'autorisation au niveau national et, peut-être plus important encore, à une opposition publique profondément enracinée en Europe à l'égard des activités minières.

In *Le Monde*

## Mots Croisés

LES MOTS FL CH S



### VERTICALEMENT

- A. Plantes à fleurs blanches.
- B. Préparer le cheval. Boulette des Antilles.
- C. Très petit poème. Faire un brin de causette.
- D. Coups de karatékas. Il vit du sport.
- E. Il fait parler du nez. Ce n'est pas une reinette (d'). Cité engloutie.
- F. C'est pour jouer qu'on en met dans le cornet. Compte pour son pays.
- G. Saint vers Arques. Auteurs du Blé en herbe.
- H. Un bien l'anoblit. Raymond, philosophe français. Qui la voit, voit sa fin.

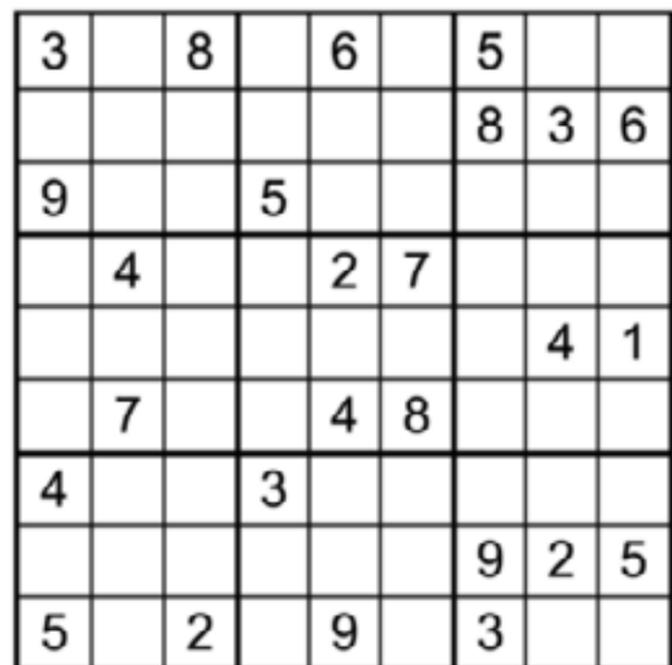
### HORIZONTALEMENT

- 1. Fromage de chèvre des Cévennes.
- 2. Frappe durement celui à qui il est jeté.
- 3. Femme qui travaille avec discernement.
- 4. Il assure une ligne parfaite. Mesure en règle. Il était divin ce disque.
- 5. Pas hypocrite.
- 6. Bien maigres. Écrivain italien.
- 7. Nouveau chef du personnel. Bateau à fond plat.
- 8. Coup de corne.
- 9. Cabinets romains.
- 10. Huit en latin. Des lettres pour la patronne.
- 11. Un ancien qui était d'ascendant taureau. Il vit dans l'Himalaya.
- 12. Ils tombent de haut. Pronom.

PISTES DE GLISSE	FEMELLE PLANTI-GRADE	ALLIAGE SOLIDE	LONGS METRAGES	HABILÉE	TELS DES FRUITS TOUT RAMOLLIS			
COPIÉE À LA MAIN	PARLE DU NEZ	PETITE PATRONNE	NOTRE RÉPUBLIQUE	ACCESSOIRES DE GOLFEUR	AUTÉE DE SECOURS			
GRATIN SAVOYARD								
RAPPELÉE PAR LE PUBLIC								
			PASSE DE VIE À TREPAS					
CLAME SON INNOCENCE		ROUÉES DE COUPS						
C'EST DU POT								
					MONTAGNE À CIME POINTUE	DISPARAIS SOUS LES FLOTS		
AVEC ELLE								
CARRÉ DE TERRE							BAS DE GAMME	
							CONTENU DE CANAPE	
PAS TOUT À FAI AU SUD	GENTIL HEROS DE SPIELBERG	LONG SIÈGE	ATTACHE AU RESTE	COMPROMIS	NOUVELLE LUNE			
		AMATEUR DE REGGAE	COULEUR MALVE	JUSTICIER AU CINEMA	DANS UNE SUPPOSITION			
KILO-METRIC SUR LA BORNE	ACROBATE							
	EXPRESSION CORPORELLE							
		SIMILITUDES						
		BIEN DISTINCT						
MARQUER SUR LE REGISTRE								
DIFFUSE								
			ELLE CONNAIT LA MATERNITE					
IL FAUT MONTER POUR L'ATTENDRE				IL PEUT SE CASSER QUAND ON TOMBE MAL				



## SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE  
 LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PRONOSTIC  
 ROUIR SUAVITE SURSIS TALION TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:20	12:57	15:37	17:56	19:24

## SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN RÉPUBLIQUE DU RWANDA

« Sur invitation du Général d'Armée Mubarakh Muganga, Chef d'Etat-Major de Défense rwandais, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé hier une visi-

te officielle en République du Rwanda, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de ce pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Lors de

cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées rwandaises, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun », ajoute le communiqué.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 20 FÉVRIER 2024 // N°753 // PRIX 20 DA

MOHAMED LAAGAB, MINISTRE DE LA COMMUNICATION

## « La souveraineté numérique en tête de l'agenda de l'Etat »

**Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a insisté hier sur la nécessité de traduire dans les faits la souveraineté numérique du pays à travers la production locale de l'outil technologique et d'un contenu numérique qui soit en mesure d'intéresser les usagers de l'espace virtuel.**



S'exprimant lors d'un séminaire international intitulé « La souveraineté numérique des pays : politiques et expériences comparées », organisé par la faculté des sciences politiques de l'Université Alger 3 à l'hôtel El Djazaïr, le ministre souligne que « la question de la numérisation et de la souveraineté numérique figure en tête de l'agenda de l'Etat et que la concrétisation de ce type de souveraineté est une opération difficile et coûteuse. Elle nécessite la mise à disposition de plusieurs éléments, dont des moyens matériels et humains », indique-t-il. À ce titre, le ministre évoque plusieurs questionnements relatifs à la production de l'infra-

structure informatique et technologique (Software, hardware...) ainsi qu'à la production des contenus numériques. Il met l'accent également sur l'impératif de se mettre au diapason de l'évolution exponentielle de cette technologie. Et pour y accéder, il est important, insiste-t-il, de prendre l'initiative afin d'arriver à la production de l'outil numérique. « Cet effort intellectuel et scientifique requiert surtout la production du contenu, car la consommation d'un contenu étranger ou importé est plus dangereuse que les autres menaces. Dans ce cas, nous sommes appelés à œuvrer à la production, en parallèle de l'outil et du contenu. Ce qui

permet aux usagers de l'espace bleu d'avoir accès à des informations à la hauteur de leur attente et par ricochet les prémunir des contenus numériques susceptibles de constituer une menace pour la sécurité nationale », poursuit-il. Pour sa part, le doyen de la faculté des sciences politiques (Université d'Alger3), Slimane Aâradj, est revenu sur l'importance de la souveraineté numérique au vu des défis imposés par les évolutions de la sphère numérique. « La notion de souveraineté nationale doit être perçue comme un projet sociétal, d'autant plus que les plateformes numériques s'érigent en outil de sondage d'opinion. Dans ces conditions, la sou-

veraineté numérique devient la responsabilité de tous et sa définition nécessite une recherche multidimensionnelle et à plusieurs échelles », dit-il. Pour Aâradj, l'édification d'une société numérique repose sur une confiance numérique qui est l'émanation de la politique de la transformation numérique dans l'ensemble des secteurs. A cette occasion, l'intervenant estime que les événements de Ghaza ont été censurés par beaucoup de médias mainstream qui monopolisent l'information, non sans occulter le droit du peuple palestinien et de l'opinion internationale à l'accès à l'information.

Y.B.

BARRAGES

### LE TAUX NATIONAL DE REMPLISSAGE ATTEINT LES 36%

Le taux national de remplissage des barrages a atteint 35,90%, a indiqué dimanche Mustapha Seddiki, chef du cabinet du ministère de l'Hydraulique, dans une déclaration faite à la Chaîne 3 de la Radio nationale. La situation s'est améliorée, selon toute vraisemblance, à l'ouest du pays, contrairement au Centre et à l'Est. Selon Mustapha Seddiki, les valeurs, par région, sont de l'ordre de 60,87% à l'Est, 18,50% au Centre et 17,50% à l'Ouest.

ABDELLATIF DILMI, SG DE L'UNPA :

### « EN FINIR AVEC LES INCERTITUDES »

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a qualifié l'opération de recensement de cruciale pour le secteur et pour l'économie nationale « étant donné que l'agriculture est un choix stratégique pour garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires dans un environnement mondial très incertain ». Il a indiqué que ce recensement aura le mérite de nous fournir une photographie précise et exhaustive du monde agricole et de notre potentiel productif. Il a rappelé que l'Union a été la première organisation à avoir évoqué la nécessité vitale d'organiser une telle opération pour connaître avec exactitude les superficies agricoles, les cheptels, la main-d'œuvre...

Y.B.

### LANCEMENT DE LA SEMAINE MAGHRÉBINE DE LA SANTÉ SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Les activités de la Semaine maghrébine de la santé scolaire et universitaire consacrée au phénomène de l'obésité chez l'enfant, ont débuté dimanche à Alger. Dans une déclaration en marge de cet événement, reprise par l'APS, le Directeur général de la Prévention et de la Promotion de la Santé au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar a précisé que l'obésité chez l'enfant a été choisie comme thème cette année, eu égard aux risques liés à ce phénomène qui est à l'origine de maladies chroniques, à l'instar du diabète. A cet égard, il a indiqué qu'« une large frange de la société algérienne souffre d'obésité, du fait de mauvaises habitudes alimentaires et de la sédentarité », insistant sur l'importance de la sensibilisation aux risques de ce phénomène, notamment en milieu scolaire, avec l'implication des parents aux campagnes de sensibilisation destinées aux enfants. Cette manifestation organisée au Centre culturel Mohamed Aissa Messaoudi à Hussein-Dey, verra la participation d'établissements hospitaliers et d'associations activant dans le domaine de la santé, la distribution de dépliants et la diffusion de flashs publicitaires sur l'importance de l'activité physique et d'une bonne hygiène de vie pour lutter contre le phénomène de l'obésité.

R.N.

LE MINISTRE DU COMMERCE LE MET EN RELIEF :

### « L'ALGÉRIE DÉMONTRE UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE POSITIVE »

Intervenant hier à Blida, où il a pris part à l'ouverture du troisième salon régional « Mitidja » pour la production et l'exportation, le ministre du Commerce, M. Tayeb Zitouni, a souligné que la nouvelle politique économique a pour but de développer et de diversifier les exportations du pays. Elle se base sur une approche participative et consultative avec l'implication de l'ensemble des acteurs économiques. Il ajoute : « L'ouverture de la troisième édition du salon régional Mitidja constitue une occasion devant permettre de traduire sur le

terrain cette approche, avec l'organisation de rencontres avec les opérateurs économiques et l'ensemble des acteurs qui s'impliquent dans les efforts des pouvoirs publics visant à développer les exportations ». Le ministre du Commerce a assuré que la souveraineté économique dont dispose l'Algérie complète sa souveraineté politique.

M. Zitouni a assuré que les résultats des réformes économiques, profondes et courageuses, menées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sont très rassurants : « Depuis 2020, la balan-

ce des paiements de l'Algérie connaît des excédents et une nette amélioration chaque année avec des résultats positifs malgré les effets de la pandémie de la Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne, et ce, en plus de la croissance des exportations hors hydrocarbures qui sont passées de 1,8 milliard de dollars à 07 milliards en l'espace de quelques années seulement. Aujourd'hui, l'Algérie démontre une croissance économique positive et des résultats que peu de pays du monde ont pu réaliser en ce temps », a-t-il déclaré.

R.E.

